



PREAVIS MUNICIPAL 05/2022

concernant les comptes et la gestion 2021

Municipalité
Législature 2021-2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les comptes 2021 établis selon le Règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du DFIRE (Département des Finances et des Relations Extérieures).

Les comptes ont été révisés par notre fiduciaire le 25 avril 2022, adoptés par la Municipalité lors de sa séance du 26 avril 2022 et présentés à la Commission de gestion le 02 mai 2022.

Les documents qui vous sont remis avec ce préavis sont les suivants :

le rapport de gestion de la Municipalité pour 2021,

les comptes 2021, qui comprennent les informations suivantes :

- les **charges et les revenus par ordre administratif** avec commentaires,
- les **charges et les revenus par nature,**
- le **bilan de l'exercice.**

L'exercice 2021 se solde par un excédent de revenus de **CHF 910'969**. Pour rappel, le budget 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 1'583'000.

Chiffres clés (en CHF, arrondis)

Eléments	R2021	B2021
Résultat de l'exercice	910'969	-1'583'000
Marge d'autofinancement	748'179	-1'754'600
Investissements bruts	733'132	Non budgété
Amortissements investissements	311'076	310'900
Amortissements supplémentaires	140'500	0
Point d'impôt (taux 55.5%)	286'273	n/a
Nombre d'habitants	3'001	2'935

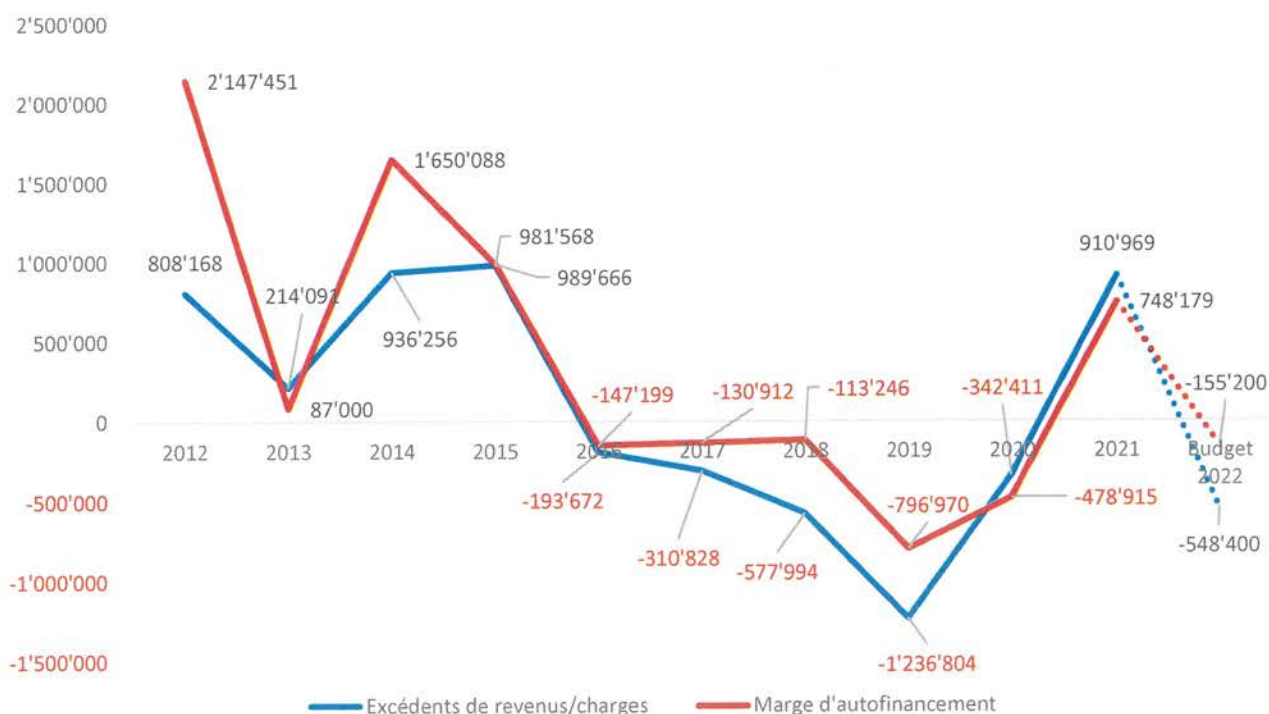
Evolution de la marge d'autofinancement (ou cash-flow) 2012-2022

La marge d'autofinancement représente le bénéfice réel de la Commune avant amortissements supplémentaires et attributions aux réserves non obligatoires. Lorsqu'elle est positive, cette capacité d'autofinancement est utilisée pour investir, rembourser des emprunts ou épargner.

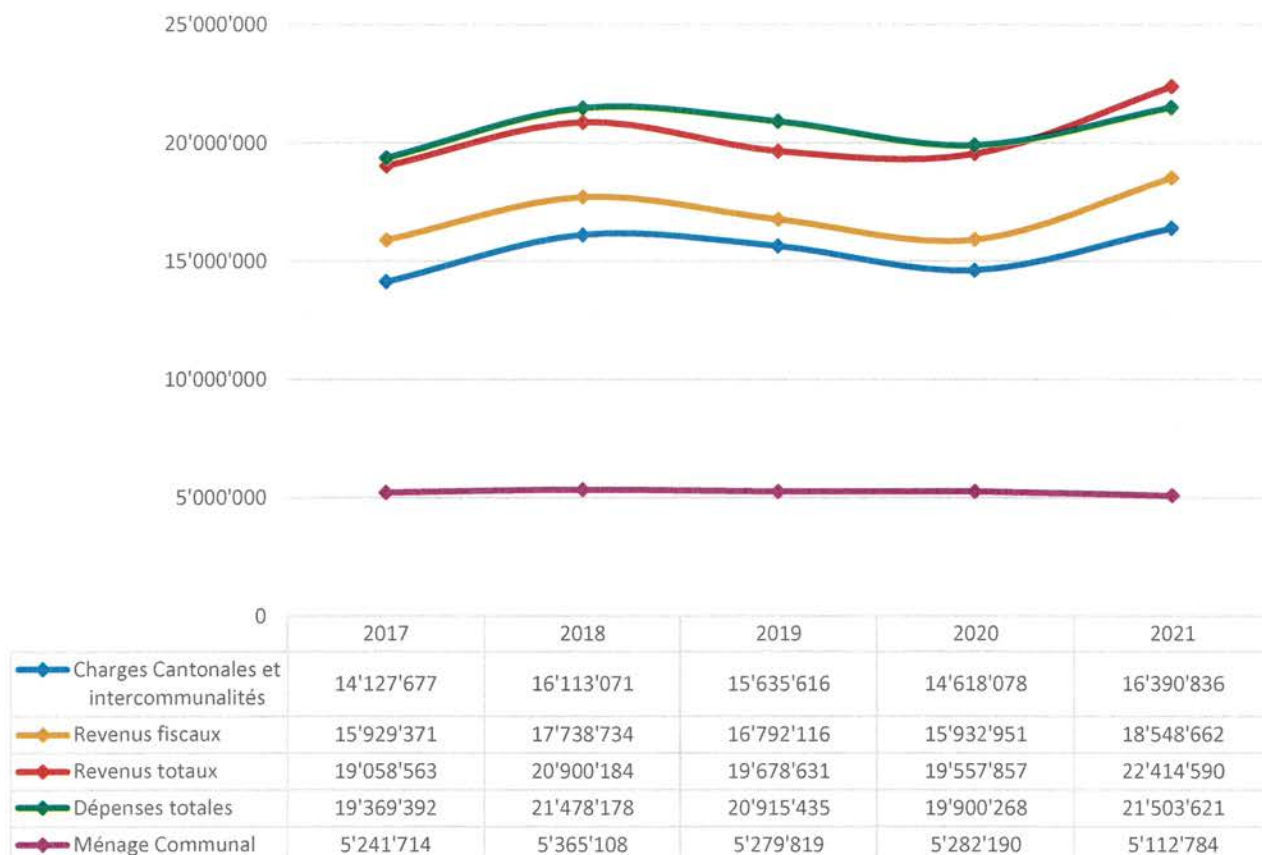
L'excédent de revenus/charges correspond lui au résultat annuel des comptes de fonctionnement.

Comme représenté ci-dessous, entre 2016 et 2020, notre marge d'autofinancement était négative et les comptes déficitaires. Fin 2021, celle-ci est revenue dans les chiffres noirs grâce à des encaissements d'impôts largement au-dessus du budget prévisionnel (+2,25 mios).

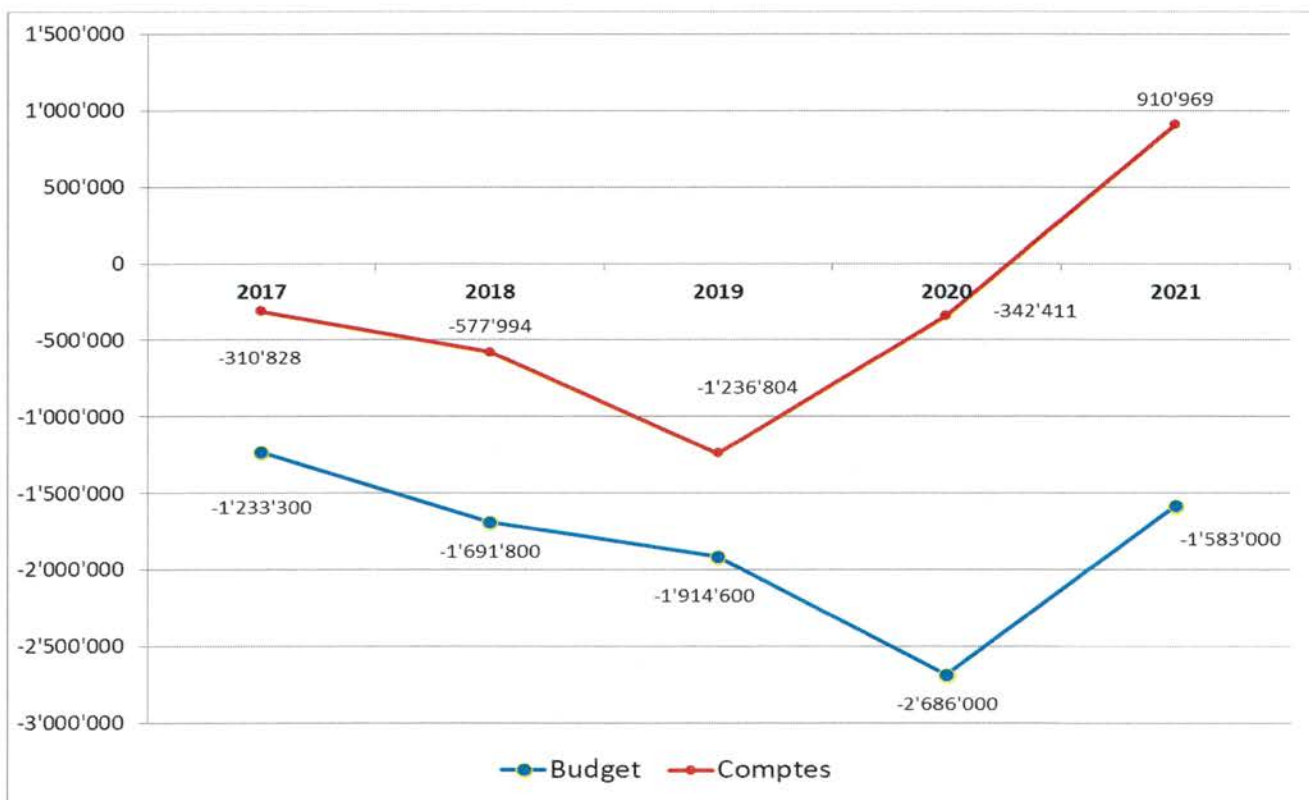
Années	Excédents de revenus/charges	Marge d'autofinancement
2012	808'168	2'147'451
2013	214'091	87'000
2014	936'256	1'650'088
2015	981'568	989'666
2016	-193'672	-147'199
2017	-310'828	-130'912
2018	-577'994	-113'246
2019	-1'236'804	-796'970
2020	-342'411	-478'915
2021	910'969	748'179
Budget 2022	-548'400	-155'200



Evolution des charges cantonales et intercommunalités – 2017-2021



Ecarts du résultat entre budgets et comptes – 2017-2021



Pour plus d'informations sur chaque poste, se référer aux commentaires présents dans les comptes.

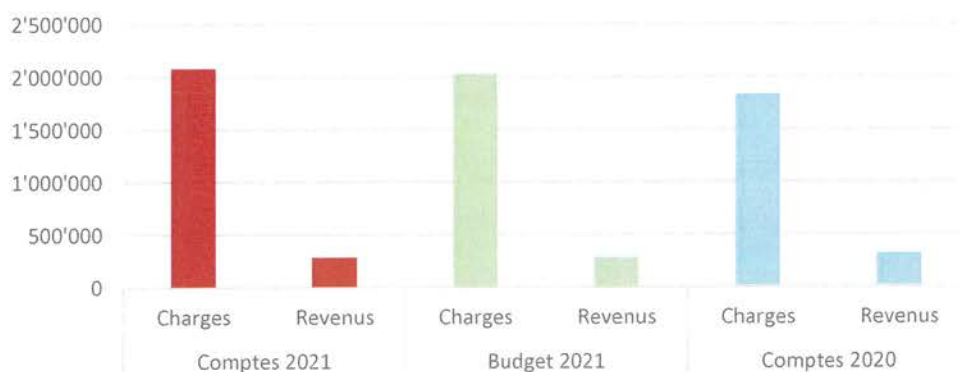
1. ADMINISTRATION GENERALE

autorités, municipalité, administration, fondation pour l'enseignement de la musique, pot commun, centre sportif, tourisme, transports publics

Charges : charges salariales du personnel administratif et de la Municipalité y compris vacances des conseillers communaux (33%), pot commun et centre sportif (17%), mobilité (14%)

Revenus : location du centre sportif (80%)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2'084'990	289'692	2'031'000	284'000	1'832'993	315'845



Globalement, les charges (+3%) et les revenus (+2%) ont été bien maîtrisés et sont au niveau du budget.

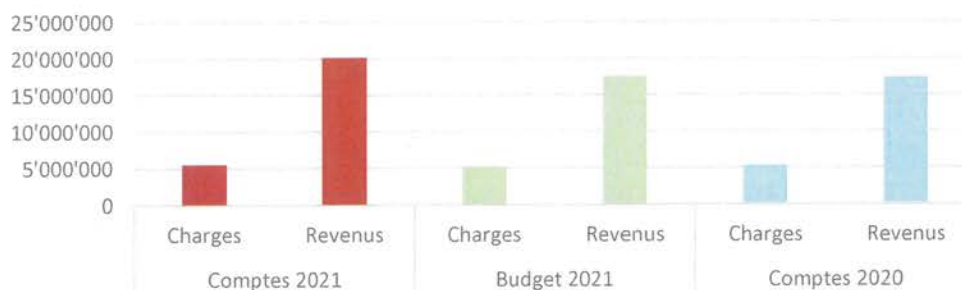
2. FINANCES

impôts, service financier, amortissements et réserves

Charges : péréquation directe (97%)

Revenus : impôts (92%), dissolution de la réserve pour risques financiers (3%)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5'565'075	20'226'607	5'306'500	17'629'000	5'372'935	17'317'478



➤ 21 Impôts

Type d'impôt	2017	2018	2019	2020	2021
Impôt sur le revenu	11'143'967	11'950'481	11'537'417	10'413'692	11'949'961
Impôt sur la fortune	1'935'833	2'551'791	2'179'998	2'460'536	2'581'635
Impôts à la source	225'782	211'221	-6'677	184'129	150'861
Impôt spécial étrangers	268'641	221'370	207'489	181'988	162'941
Impôt bénéfice ordinaire	80'068	74'505	78'991	46'135	79'953
Impôt capital ordinaire	5'180	16'010	10'677	8'227	10'195
Impôt compl. sur immeubles	13'900	16'027	15'537	14'037	17'438
Impôt foncier	1'074'201	1'131'461	1'139'880	1'183'990	1'241'660
Droit de mutation	533'602	571'312	714'706	734'369	1'095'794
Impôt s/les successions-donations	2'511	247'013			56'024
Impôt sur les chiens	14'900	17'150	18'450	20'000	21'700
Impôt récupéré après défalcation	3'511	-7'742	39'963	10'624	-3'967
Patentes		200			
Intérêts moratoires	58'075	193'833	158'905	102'867	109'340
Frais de poursuite	6'188	6'696			
Amendes			1'763		
Impôt gains immobiliers	523'977	498'530	659'574	525'443	1'039'148
Impôt frontaliers	39'037	38'876	21'638	40'395	25'769
Particip. Canton RIE III/RFFA			13'806	6'521	10'210
Totaux	15'929'371	17'738'734	16'792'116	15'932'951	18'548'662
Population	2'858	2'877	2'935	2'997	3'001

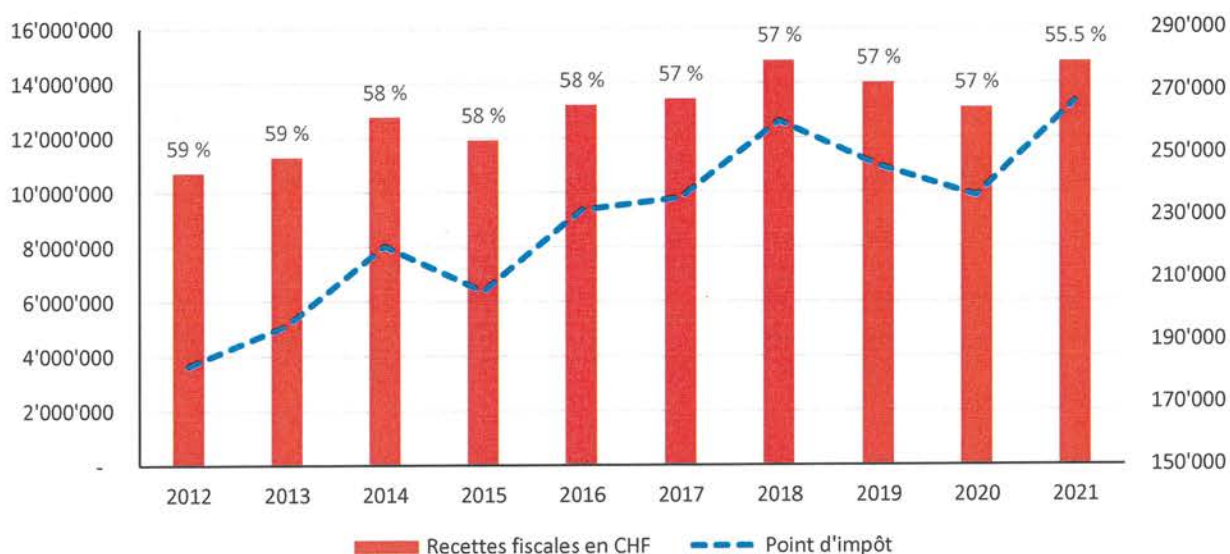
Les principaux écarts entre le budget et les comptes proviennent principalement des revenus suivants :

- Impôts sur le revenus PP : CHF +829'961.24
- Impôts sur la fortune PP : CHF +381'634.71
- Gains immobiliers : CHF +539'147.95
- Droits de mutation : CHF +496'794.30
- Successions, donations : CHF +36'023.80

Comme démontré ci-dessus, les impôts conjoncturels (droit de mutation, successions et donations, gains immobiliers) sont largement au-dessus du budget 2021. A noter que la moitié de ces recettes est reprise par le Canton par le biais de la péréquation indirecte (participation à la cohésion sociale).

Année	Nombre habitants	Taux d'impôt	Recettes fiscales en CHF	Point d'impôt
2012	2506	59%	10'726'843	181'811
2013	2508	58%	11'298'518	194'802
2014	2524	58%	12'768'122	220'140
2015	2591	58%	11'924'323	205'592
2016	2561	57%	13'211'327	231'778
2017	2858	57%	13'433'688	235'679
2018	2877	57%	14'829'222	260'162
2019	2935	57%	14'014'573	245'870
2020	2997	55.5%	13'110'578	236'227
2021	3001	55.5%	14'784'685	266'391

Nous constatons qu'entre 2012 et 2018 les recettes fiscales impactées par le taux d'imposition (impôts sur le revenu et la fortune PP, sur le bénéfice et capital PM) ont continuellement augmenté, malgré la baisse progressive du taux d'imposition. Entre 2019 et 2020, cette tendance s'est inversée avec une baisse notable des recettes, celles-ci sont reparties à la hausse en 2021 (CHF +1'674'107.-).



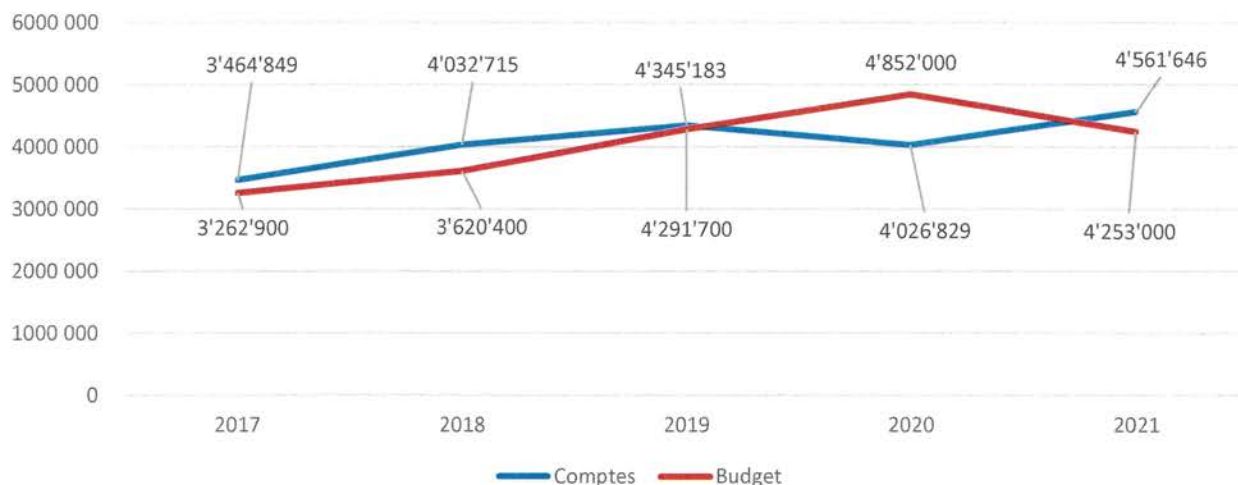
Classes de revenus	Nombre de foyers fiscaux		Impôt communal sur le revenu		Impôt communal sur la fortune	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
0 - 50'000	860 (53.0%)	963 (54.7%)	3.7%	3.6%	19.5%	23.0%
50'100 - 100'000	294 (18.1%)	300 (17.1%)	11.2%	10.6%	16.8%	16.3%
100'100 - 500'000	428 (26.4%)	443 (25.2%)	54.6%	51.5%	50.7%	43.9%
500'100 - 1'000'000	34 (2.1%)	46 (2.6%)	20.3%	25.6%	9.7%	14.8%
> 1'000'000	8 (0.5%)	7 (0.4%)	10.2%	8.7%	3.2%	1.9%
	1'624 (100.0%)	1'759 (100.0%)	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

2020 : 500 foyers fiscaux (30%) ne paient pas d'impôt communal sur le revenu.

Les chiffres de l'année 2021 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du préavis.

➤ 22 Service Financier

Evolution péréquation nette entre 2017 et 2021



3 DOMAINES ET BATIMENTS

terrains, forêts, bâtiments communaux

Charges : charges salariales du personnel de la conciergerie (27%), entretien des bâtiments (29%), amortissements (35%)

Revenus : loyers Ascot & Ajet (52%), loyers appartements (26%), locations diverses (3%)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'228'121	739'254	1'221'000	680'000	1'161'204	703'459



Les charges et les revenus de ce poste ont été maîtrisés et sont au niveau du budget.

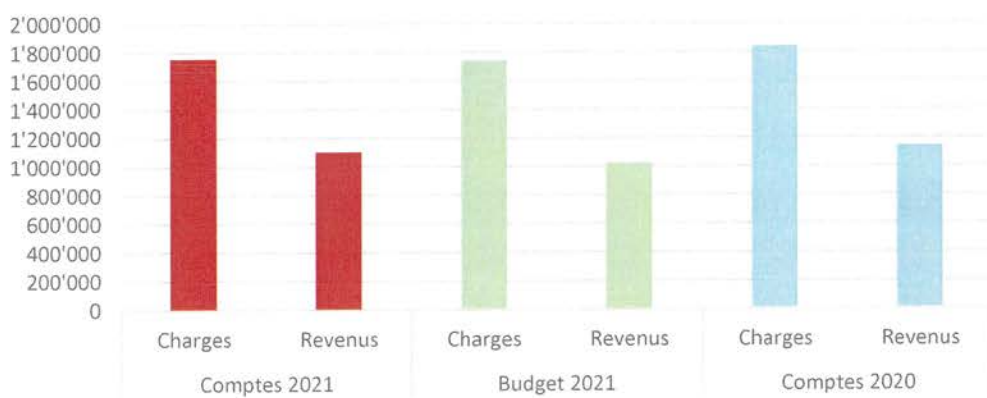
4 TRAVAUX

service technique, routes et chemins, parcs, cimetière et décorations, ordures ménagères, déchetterie intercommunale, cours d'eau

Charges : charges salariales (28%), ordures ménagères et déchetterie (55%), entretien du réseau routier et machines (7%)

Revenus : émoluments de permis de construire (12%), encaissement de la taxe déchets et rétrocession aux sacs (36%), part de Tannay et Chavannes-des-Bois aux frais de la déchetterie (19%)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'759'276	1'106'099	1'743'000	1'025'500	1'837'168	1'138'588



5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

enseignement primaire et secondaire, office d'orientation professionnelle, temples et cultes

Charges : enseignement primaire (52%), secondaire (45%)

Revenus : subvention du Service de l'enseignement spécialisé

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'692'976	750	1'874'000	0	1'618'154	750



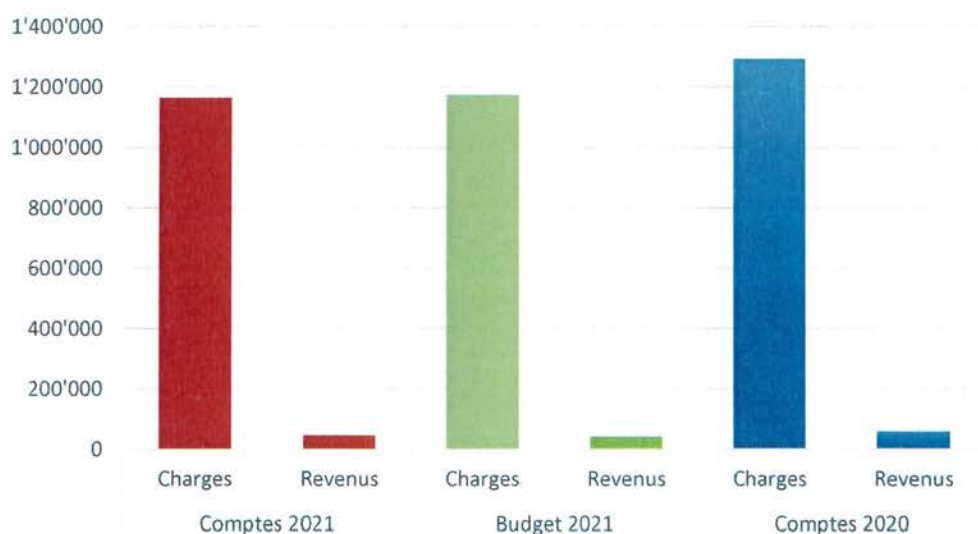
6 POLICE

corps de police (dont réforme policière), contrôle des habitants, SDIS, ORPC

Charges : charges salariales (15%), honoraires SDS (21%), facture de la réforme policière (52%)

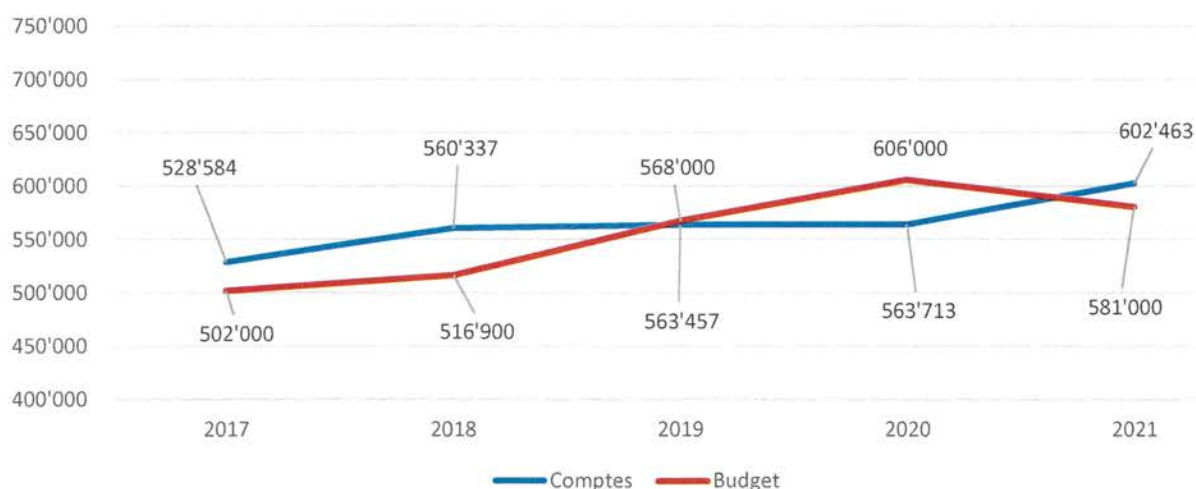
Revenus : émoluments divers refacturés par le contrôle des habitants (89%)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'165'136	47'856	1'175'000	42'000	1'294'061	59'335



➤ 61 Corps de police

Evolution réforme policière entre 2017 et 2021



L'augmentation de CHF 20'000.- de notre participation à la Réforme policière (610.3511) a été compensée par une réduction des dépenses des frais de surveillance de SDS (610.3185).

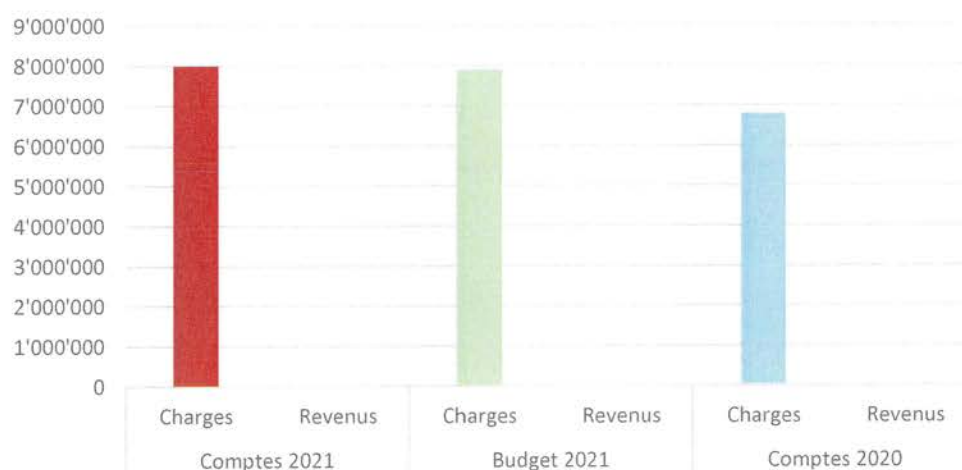
7 SECURITE SOCIALE

service social communal et intercommunal, prévoyance sociale cantonale, santé publique, office du logement

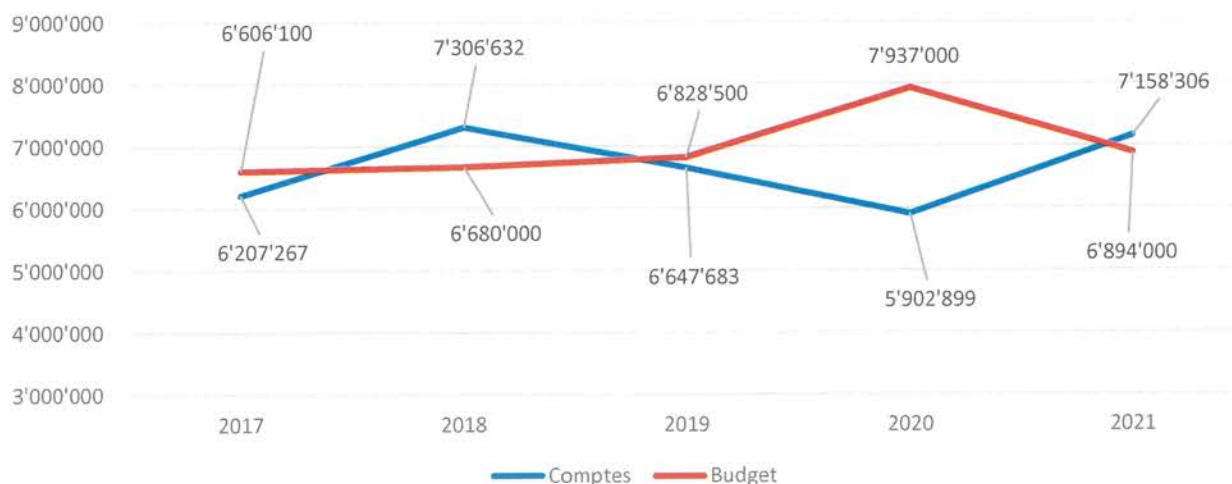
Charges : participation à la cohésion sociale [PCS] (89%)

Revenus : retour sur le décompte 2020 (PCS)

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8'008'046	4'333	7'893'000	0	6'783'753	22'402



Evolution participation à la cohésion sociale entre 2017 et 2021



Nous constatons une augmentation de la facture sociale entre les acomptes 2021 et le décompte provisoire de CHF +264'427. Ceci est en partie dû à des encaissements d'impôts extraordinaires sur les gains immobiliers, les droits de mutations ainsi que les successions et donations (CHF +1'070'966.05) par rapport au budget. Pour mémoire, 50% de ces impôts conjoncturels est reversé au Canton.

Evolution des réserves

	01.01.2021	Attribution	Prélèvement	31.12.2021
Fonds de réserve recettes affectées				
Fonds pour ordures ménagères et déchets	63'663	85'168	3'087	145'744
Fonds de réserve divers				
Fonds pour plantation des arbres	13'000	1'200		14'200
Fonds pour loisirs et activités récréatives	74'000			74'000
Fonds pour le cimetière	37'500			37'500
Fonds pour personnes âgées dans le besoin	75'000			75'000
Etude transports régionaux	85'139			85'139
Projets futurs	1'541'095			1'541'095
Provisions				
Risque financier (péréquation)	500'000		500'000	-
Risques débiteurs	633'020		197'647	435'373
Epuration (non affectée)	81'461			81'461
Total	3'103'878	86'368	700'734	2'489'512

Attribution et prélèvement :

Le **fonds pour ordures ménagères** (9280.04) permet d'équilibrer le compte 45. Le prélèvement de CHF 3'086.96 correspond à la prise en charge des déchets particuliers par la taxe de base. Ceci est possible dans notre cas, car elle représente une part minime de notre revenu. Concernant le solde de ce compte (CHF 145'743.73), la Municipalité étudiera diverses options quant à l'utilisation de ce montant dès 2023.

Le **fonds pour plantation d'arbres** (9282.13) a été créé il y a quelques années et il est alimenté par la taxe perçue en compensation des arbres abattus. Celle-ci est facturée lorsqu'il n'est pas prévu d'en replanter. La taxe correspond à CHF 200.- par arbre.

La **provision pour risques financiers** (9282.03). Cette réserve qui avait été créée en 2011, a pu être totalement dissoute en 2021.

La **provision pour risques débiteurs** (9282.05) est en diminution de CHF 197'647.- suite à une adaptation de la provision sur les créances d'impôts (tableau fourni par l'ACI).

III. Conclusion

L'exercice 2021 se termine avec un excédent de revenus de CHF 910'969.04.

Il s'agit du premier exercice excédentaire depuis 2016. Il est le reflet d'une année marquée par une croissance particulièrement importante des revenus fiscaux. Les dépenses du ménage communal sont stables sur les cinq dernières années.

Nous pouvons nous réjouir de retrouver une marge d'autofinancement positive. La Municipalité reste toutefois prudente quant à cette évolution qui demeure soumise aux fluctuations conjoncturelles.

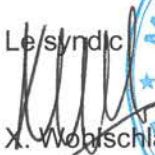
IV. Décision

En conséquence, la Municipalité de Commugny, qui a accepté ce préavis en séance du 24 mai 2022, prie le Conseil communal, après avoir :

- Vu le préavis municipal 05/2022,
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion, sur la gestion et les comptes 2021,
- Décide
- d'accepter le rapport de gestion 2021,
 - d'accepter les comptes 2021 tels que présentés,
 - de donner décharge à la Municipalité, à la Boursière ainsi qu'à la Commission de gestion pour l'exercice 2021

Commugny, le 24 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le syndic  X. Wobtschlag

La secrétaire  N. Sereno-Régis





Tableau des investissements

Année 2021

Rubrique	Libellé	Préavis	Crédit	Coût de la réalisation	Subsides et particip. de tiers	Amort. cumulés	Solde au	Investissement (+) / Désinvestissement (-)	Amortissements obligatoires	Amortissements supplémentaires	Subsides et particip. de tiers	Solde au
			accordé	au 31.12.2020	au 31.12.2020	au 31.12.2020	01.01.2021	2021				31.12.2021
Financier												
9120.01	Titres			196'602.50			196'602.50					196'602.50
9123.01	Bâtiment Laiterie						1.00					1.00
	<i>Sous-total patrimoine financier</i>						196'603.50	0.00		0.00		196'603.50
Administratif												
9141.16	Création d'un parking communal	2011/03	413'000.00	13'290.00			13'290.00			13'290.00		0.00
9141.20	Installation feux prioritaires pour transports publics	2014/02	246'500.00	187'099.75	137'664.70	29'515.05	19'920.00		4'980.00			14'940.00
9141.22	Construction d'une déchetterie	2014/13	2'355'000.00	1'942'960.19	1'121'271.70	148'448.49	673'240.00		26'960.00			646'280.00
9141.24	Réfection rte de Genève RC 2-B-P	2016/08	607'600.00	342'505.80	121'556.20	29'569.60	191'380.00		7'420.00			183'960.00
9141.25	Aménagement parc central et réfection surfaces sportives	2017/07	1'416'000.00	1'625'118.15	63'238.00	108'080.15	1'453'800.00		53'862.00			1'399'938.00
9141.26	Réfection rte de Coppet - Commugny RC 6-C-S	2017/09	382'000.00	181'170.10	77'289.35	10'390.75	93'490.00		10'391.00			83'099.00
9141.27	Réaménagement carrefour rte de l'Eglise-Ch. du Martinet	2018/05	325'000.00	329'094.80			329'094.80					329'094.80
9141.28	Réfection rte de Coppet - Commugny RC 6-C-S	2019/06	506'200.00	356'058.75	121'547.00		234'511.75					234'511.75
9141.29	Réaménagement carrefour RC 2-B-P	2020/01	653'000.00	27'071.15			27'071.15	585'052.82				612'123.97
9141.30	Raccordement du Centre Sportif au chauffage à distance	2018/01	127'000.00	62'985.70			62'985.70			62'985.70		0.00
9143.00	Immeubles et terrains amortis						1.00					1.00
9143.01	Terrain - Bois de la Mette			20'000.00			20'000.00					20'000.00
9143.07	Rénovation appartements Centre scolaire	2015/06	545'500.00	417'697.47		69'627.47	348'070.00		13'930.00			334'140.00
9143.08	Rénovation intérieure Centre scolaire	2015/07	72'000.00	58'311.45		11'651.45	46'680.00		1'940.00			44'720.00
9143.09	Rénovation bâtiment de la Laiterie	2016/03	188'000.00	194'010.56		25'890.56	168'120.00		6'480.00			161'640.00
9143.10	Remplacement chauffage bâtiment de la Laiterie	2019/03	25'000.00	23'621.35		1'181.35	22'440.00		1'182.00			21'258.00
9143.11	Réfection du sol de la salle communale	2020/03	53'150.00	57'322.60			57'322.60					57'322.60
9143.12	Remplacement des portes d'entrée du SAC	2021/10	56'930.80				0.00	56'930.80				56'930.80
9143.47	Construction du SAC	2009/12	3'321'321.00	3'775'944.60	15'451.00	2'133'068.60	1'627'425.00		125'971.00			1'501'454.00
9143.50	Transformation intérieure de la Maison de Commune	2011/07	1'033'333.00	1'009'032.20		415'402.20	593'630.00		51'970.00			541'660.00
9144.09	Mise en conformité des collecteurs de la "Source Marie"	2017/01	455'000.00	392'261.35			392'261.35	5'106.80			198'237.25	199'130.90
9146.04	Tracteur pour la voirie	2017/02	57'900.00	51'000.00		20'400.00	30'600.00		5'100.00			25'500.00
9149.01	Etude hydrologique et hydraulique Greny	2017/03	75'500.00	106'213.85			106'213.85	3'179.30		64'224.70	45'168.45	0.00
	<i>Sous-total patrimoine administratif</i>		12'914'934.80	11'172'769.82	1'658'017.95	3'003'225.67	6'511'527.20	650'269.72	310'186.00	140'500.40	243'405.70	6'467'704.82
Autres												
9152.08	Régie des Eglises (prêt CHF 300'000.- du 01.12.2013)			30'000.00			30'000.00	-30'000.00				0.00
9152.09	Association Eco_Terre-Sainte			8'500.00			8'500.00					8'500.00
9162.01	Prêt AJET			66'275.95			66'275.95					66'275.95
9165.02	Soutien au commerce local (pandémie Covid-19)	2021/01	55'000.00				0.00	44'200.00				44'200.00
9170.02	Assainissement de la butte de tir	2015/04	42'422.00	213'004.78	187'227.10	4'417.68	21'360.00		890.00			20'470.00
9170.03	Révision PGA + règlement communal PGA et police des constructions	2019/10	101'000.00	48'226.75	6'435.00		41'791.75	38'661.85				80'453.60
	<i>Sous-total autres</i>		143'422.00	261'231.53	193'662.10	4'417.68	167'927.70	52'861.85	890.00	0.00	0.00	219'899.55
	TOTAUX						6'876'058.40	703'131.57	311'076.00	140'500.40	243'405.70	6'884'207.87



COMMUNE DE COMMUGNY

Rapport de gestion de la Municipalité



ANNEE 2021

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2021

1. Autorités

Conseil communal	p. 4
Municipalité	p.10

2. Gestion

Dicastère de M. Xavier Wohlschlag	p. 14
Dicastère de Mme Agnès Ansermet	p. 22
Dicastère de Mme Floriane Decurnex Gonzalez	p. 28
Dicastère de Mme Lis Karlsson	p. 31
Dicastère de M. Christian Lowe	p. 34

3. Conclusion	p. 35
----------------------	--------------

Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil communal Année 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de :

- l'article 93c de la *Loi sur les Communes* du 28 février 1956 (LC – rsv 175.11, état au 01.09.2018),
- l'article 34 du *Règlement sur la comptabilité des Communes* du 14 décembre 1979 (RCCom – rsv 175.31.1, état au 01.07.2006),
- l'article 93 du *Règlement du Conseil communal de Commugny* du 28 mars 2018,

la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021.

Les comptes et commentaires ont été présentés à la Commission de gestion le 02 mai 2022 et transmis dans leur version définitive préalablement le 27 avril 2022.

Le rapport de gestion a été transmis au Bureau du Conseil communal et à la Commission de gestion en date du 31 mai 2022. Le Bureau a reçu les comptes 2021 le même jour.

Les comptes de l'exercice sont présentés et commentés séparément.

1. AUTORITÉS

Conseil communal - Composition du Conseil communal

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Afanou Kokouda	Flesher Daniel	Marzari Lisset
Alonso Ilona	Gilliéron Guillaume	Naegeli Marianne
Ansermet Agnès	Gilliéron Rose-Marie	Owen David
Barbé Laurent	Gonthier Alain	Peter Christian
Bärtsch Christine	Gonthier Chantal	Piguet Laurence
Braun Danièle	Helmerts Nathalie	Reichmuth Nicolas
Braun René	Hess Alexandra	Rodieux Jean-Pierre
Broeksmit Wilbert	Hubble Martin	Sabti Karen
Buclin Suzanne	Kaltenrieder Norbert	Sharif Omar
Chablaix Raphaël	Karlsson Lis	Schuler Cyrill
Claris Charles	Keefer Thomas	Stahl Ernesto
Clerc Christophe	Künzler Marcel	Stanescu Luminita
Coulon Emmanuelle	Laterza Gabriele	Stanescu Cosmin
De la Fuente Guillermo	Lowe Christian	Vora Samir
Decurnex Gonzalez Floriane	Luyet Michèle	Weisskopf Emanuel
Dehaynin Thierry	Mac Avock Peter	Williams Mark
Dittli-Lemoing Thérèse	Madsen Jan	

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 (nouvelle législature)

Aeschlimann Michael	Gilliéron Guillaume	Mugrabi Edivanda (dès le 22.9.21)
Alonso Ilona	Gilliéron Rose-Marie	Naegeli Marianne
Barbé Laurent	Gonthier Alain	Owen David
Bärtsch Christine	Gonthier Chantal	Panetto Patricia
Bernier Camille	Helmerts Nathalie	Peter Christian
Broeksmit Wilbert	Kaltenrieder Norbert	Reichmuth Nicolas
Chablaix Raphael	Kucharik-Mengotti Samantha	Schaerer Caroline
Claris Thibault	Knoepfli Hans-Jürg (dès le 22.9.21)	Sharif Omar
De la Fuente Guillermo	Kuhn Philippe	Stahl Ernesto
Dehaynin Thierry	Künzler Marcel	Stanescu Luminita
Dittli-Lemoing Thérèse	Luyet Jacques	Van Beneden Fabien
Engels Dirk	Mac Avock Peter	Vazquez Serge
Faillétaz Sylvain	Malagoli Valérie	Vora Samir
Flesher Daniel	Marchand Cédric	Weisskopf Emanuel
Geinoz Isabelle	Marzari Lisset	Williams Mark
Giger Nadine	Marzari Yannick	Wolfensberger Luc
Gillet Karine	Mast Gaëtane	

Bureau du Conseil communal

2021	01.01-30.06.2021	01.07-31.12.2021
Présidence	Lowe Christian	Wolfensberger Luc
Vice-président	Decurnex Gonzalez Floriane	Vazquez Serge
2ème vice-présidente	Ansermet Agnès	Vora Samir
Secrétaire	Helmerts Nathalie	Helmerts Nathalie
Secrétaire suppléant	Vora Samir	-
Scrutateurs	Marzari Lisset	Marzari Lisset
	Vora Samir	Aeschlimann Michael
Scrutateurs suppléants	Stanescu Luminita	Bärtsch Christine
	Bärtsch Christine	Williams Mark
Huissier	Shabani Musli	Shabani Musli

Commissions/Délégations des membres du Conseil communal

01.01.2021-30.06.2021

01.07-2021-31.12.2021

Commission de gestion

Karlsson Lis
Marzari Lisset
Barbé Laurent
Clerc Christophe
Stahl Ernesto

Claris Thibault
Kaltenrieder Norbert
Mac Avock Peter
Stahl Ernesto
Vazquez Serge

Commission des finances

Bärtsch Christine
Decurnex Gonzalez Floriane
Schuler Cyrill
Vora Samir
Weisskopf Emanuel

Kucharik-Mengotti Samantha
Panetto Patricia
Barbé Laurent
Luyet Jacques
Weisskopf Emanuel

Commission en matière de recours d'impôts

Sabti Karen
Peter Christian
Weisskopf Emanuel

Naegeli Marianne
Peter Christian
Weisskopf Emanuel

Commission des constructions

Karlsson Lis
Gonthier Alain
Madsen Jan
Sharif Omar
vacant

Commission du Patrimoine

Engels Dirk
Gonthier Alain
Knoepfli Hans-Jürg
Sharif Omar
Williams Mark

01.01.2021-30.06.2021

01.07-2021-31.12.2021

Commission pour l'aménagement du territoire

Buclin Suzanne
Decurnex Gonzalez Floriane
Marzari Lisset
Naegeli Marianne
Braun René
Gilliéron Guillaume
Künzler Marcel

Bernier Camille
Gilliéron Rose-Marie
Gonthier Chantal
Stanescu Luminita
Dehaynin Thierry
Künzler Marcel
Marchand Cédric

Commission de l'environnement

Alonso Ilona
Braun Danièle
Naegeli Marianne
Keefer Thomas
Kokouda Afanou
Peter Christian
Stahl Ernesto

Commission de l'environnement, mobilité et énergie

Bärtsch Christine
Gillet Karine
Naegeli Marianne
Faillétaz Sylvain
Peter Christian

Commission des routes

Alonso Ilona
Ansermet Agnès
Gilliéron Guillaume
Hubble Martin
Kaltenrieder Norbert
Rodieux Jean-Pierre
Vora Samir

Alonso Ilona
Malagoli Valérie
Mast Gaëtane
Gilliéron Guillaume
Kuhn Philippe

Commission ad hoc motion pour amender le nouveau Règlement du Conseil communal

Hubble Martin
Kaltenrieder Norbert
Rodieux Jean-Pierre
Schuler Cyrill
Weisskopf Emanuel

Giger Nadine
Dehaynin Thierry
Kaltenrieder Norbert
Vora Samir
Weisskopf Emanuel

Commission ad hoc sur la pétition « Pour un développement harmonieux, adapté, réfléchi et mesuré de notre Commune » (dissoute au 30 juin 2021)

Alonso Ilona
Braun Danièle
Decurnex Gonzalez Floriane
Marzari Lisset
Naegeli Marianne
Braun René
Rodieux Jean-Pierre
Sharif Omar

01.01.2021-30.06.2021

01.07-2021-31.12.2021

Délégation au Conseil intercommunal des SITSE

Ansermet Agnès
Braun René
Hubble Martin
Lowe Christian
Rodieux Jean-Pierre
Sharif Omar

Kaltenrieder Norbert – suppléant
Mac Avock Peter – suppléant

Aeschlimann Michael
Engels Dirk
Kaltenrieder Norbert
Owen David
Sharif Omar
Van Beneden Fabien
Broeksmit Wilbert - suppléant
Peter Christian - suppléant

Délégation à la commission de gestion du Centre sportif Commugny-Coppet

Coulon Emmanuelle
Marzari Lisset
Daniel Flesher

Mugrabi Edivanda
Panetto Patricia
Daniel Flesher

Délégation au Conseil d'administration de Comita SA (jusqu'au 30.06.2021)

Luyet Michèle

Délégation auprès du Conseil Intercommunal de l'ORPC (dès le 01.07.2021)

Geinoz Isabelle
Sharif Omar, suppléant

Délégation au Conseil intercommunal de l'ASCOT (jusqu'au 30.06.2021)

Ansermet Agnès
Helmers Nathalie
De la Fuente Guillermo
Stanescu Luminita – suppléante

Dittli-Lemoing Thérèse
Piguet Laurence
Kokouda Afanou
Peter Christian – suppléant

Délégation au Conseil intercommunal de l'AJET (jusqu'au 30.06.2021)

Dittli-Lemoing Thérèse
Helmers Nathalie
Marzari Lisset
Stanescu Luminita – suppléante

De la Fuente Guillermo
Kokouda Afanou
Piguet Laurence
Peter Christian – suppléant

· Changement de législature ·

Délégation au Conseil intercommunal de l'ASCOT/AJET/APEJ (dès le 01.07.2021)

Pour l'APEJ : assermentation dès septembre 2021, afin de permettre un début opérationnel au 1er janvier 2022

Dittli-Lemoing Thérèse
Marzari Lisset
Claris Thibault
Giger Nadine – suppléante

Gillet Karine
Schaerer Caroline
De la Fuente Guillermo
Mugrabi Edivanda – suppléante

Pendant l'année 2021, la pandémie du Covid-19 a continué à impacter le déroulement des séances du Conseil communal par l'application des mesures sanitaires : distance sociale, port du masque, désinfection des mains.

Lors de ces cinq séances, dont les deux premières avec la législature précédente, ont été :

▪ **renvoyés :**

- une demande de crédit d'investissement pour financer la rénovation de l'éclairage public ;

· Changement de législature ·

- une demande de crédit complémentaire pour la révision du Plan d'aménagement communal (PACom) ;
- une demande de crédit fixant la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
- une demande pour l'adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans le cadre du Règlement sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS) ;

▪ **acceptés :**

- 01-2021 : le crédit de CHF 55'000.00 TTC pour un soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19, amendé à CHF 60'000.00 TTC ;
- 02-2021 : la création et l'adoption des statuts de la nouvelle Association pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ), fruit du regroupement de l'ASCOT et de l'AJET ;
- 03-2021 : les comptes et le rapport de gestion 2020 ;

· Changement de législature ·

- 01/2021-2026 : la compétence financière de la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
- 02/2021-2026 : l'autorisation générale de plaider pour la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
- 03/2021-2026 : l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions de sociétés pour la législature 2021-2026 ;
- 04/2021-2026 : l'autorisation générale de placement des fonds disponibles de la trésorerie de la commune de Commugny auprès des divers établissements bancaires suisses, de PostFinance et de compagnies d'assurances pour la législature 2021-2026 ;
- 05/2021-2026 : le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 ;
- 06/2021 : l'Arrêté d'imposition pour l'année 2022 ;
- 07/2021 : la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
- 08/2021 : le budget 2022 ;
- 09/2021 : l'adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans le cadre du Règlement sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS) ;
- 10/2021 : le crédit d'investissement de CHF 56'930.80 TTC pour le remplacement des portes d'entrée du bâtiment SAC (Structure d'Accueil Communal).

▪ **nommés / élus (pour la législature 2021-2026) :**

- la secrétaire et les membres du Bureau ;
- les membres des différentes Commissions et Délégations ;
- l'huissier.

SCRUTINS 2021 - Informations sur les votations et les élections

<u>SCRUTIN DU 07 MARS 2021</u>				
Élection communale (1 ^{er} tour) :				
Objet	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Conseil communal	-	1'725	835	48.41%
Municipalité			883	51.19%
<u>SCRUTIN DU 07 MARS 2021</u>				
Votations fédérales :				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage	OUI	1'429	928	64.94%
Services d'identification électronique (LSIE)	NON		923	64.59%
<u>SCRUTIN DU 28 MARS 2021</u>				
Élection communale (2 ^{ème} tour) :				
Objet	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Conseil communal	-	1'723	512	29.72%
<u>SCRUTIN DU 13 JUIN 2021</u>				
Votations fédérales :				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Pour une eau potable propre et une alimentation saine	NON	1'427	931	65.24%
Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse	NON		931	65.24%
Loi COVID-19	OUI		930	65.17%
Loi sur le CO2	OUI		931	65.24%
Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	OUI		927	64.96%
<u>SCRUTIN DU 26 SEPTEMBRE 2021</u>				
Votations fédérales :				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital	NON	1'445	862	59.65%
Mariage pour tous	OUI		865	59.86%
<u>SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE 2021</u>				
Votations fédérales :				
Objets	Résultats	Electeurs inscrits	Nbre de votants	Participation
Initiative sur les soins infirmiers	OUI	1'437	992	69.03%
Initiative sur la justice	NON		991	68.96%

Municipalité

Répartition des domaines d'activités

LEGISLATURE 2016-2021 – janvier à juin 2021

Administration générale – Relations extérieures – Finances – Naturalisations – ARSCO SA – Régie des Eglises – Commission culturelle intercommunale	Mme Odile Decré, Syndique
Infrastructures (Routes, Gestion des déchets, SITSE) – Cours d'eau - SDIS-TS – Espaces verts - Cimetière	M. Michel Golay, Municipal
Aménagement du territoire - Urbanisme – Police des constructions – Bâtiments & Domaines communaux – Forêts	M. Yves Hermanjat, Municipal Vice-Syndic
Jeunesse & Education - ASCOT - AJET CESCOT - Clinique dentaire du District - Culture - Tourisme	M. Pierre Maillebiau, Municipal
Sécurité – Aînés - Informations communales – Animations communales – Sport – Commission intercommunale des sports	M. Harry Schaub, Municipal

LEGISLATURE 2021-2026 – juillet à décembre 2021

	M. Xavier Wohlschlag, Syndic <i>Vice-Syndique : Mme Floriane Decurnex Gonzalez</i>	Administration générale & Finances / Relations extérieures / ARSCO SA / Protection de la population / Sécurité
	Mme Agnès Ansermet <i>Suppléante : Mme Lis Karlsson</i>	Infrastructures (Routes, Gestion des déchets, SITSE) / Cours d'eau / SDIS-TS / Domaines & Espaces verts / Conciergerie / CRETS
	Mme Floriane Decurnex Gonzalez, Vice-Syndique <i>Suppléant : M. Christian Lowe</i>	Communication / Culture / Social / Jeunesse & Sports
	Mme Lis Karlsson <i>(du 1^{er} juillet au 12 novembre 2021)</i> <i>Suppléante : Mme Agnès Ansermet</i>	Écoles / Clinique dentaire du District / Patrimoine
	M. Christian Lowe <i>Suppléante : Mme Floriane Decurnex Gonzalez</i>	Urbanisme / Environnement / Mobilité & transports publics / Informatique / Naturalisation

Suite à la démission de Madame Karlsson Emery le 12 novembre 2021, le Patrimoine a été temporairement repris par Mme Ansermet et M. Lowe et la Sécurité par M. Wohlschlag.

Durant le premier semestre 2021, la Municipalité de l'ancienne législature s'est réunie à 25 reprises, les lundis à 17 heures.

Durant le second semestre 2021, la Municipalité actuelle s'est réunie à 22 reprises, les mardis à 14 heures.

Commissions municipales

01.01.2021-30.06.2021

Commission de salubrité

Hermanjat Yves – Municipal
Maillebiau Pierre – Municipal
Von Rotz Marc – Médecin
Faillétaz Sylvain – Agriculteur
Un représentant du Service Technique
Intercommunal

01.07-2021-31.12.2021

Lowe Christian – Municipal
Engels Dirk – Conseiller communal
Faillétaz Sylvain – Conseiller communal
Borer Christian – Technicien communal
Un représentant du Service Technique
Intercommunal

Commission de naturalisation

Decré Odile – Syndique
Schaub Harry – Municipal
Naegeli Marianne – Conseillère communale
Sabti Karen – Conseillère communale

Seule la commission de salubrité a été sollicitée une fois, depuis le début de cette législature.



Représentation auprès des organismes intercommunaux

LÉGISLATURE 2016 – 2021 – janvier à juin 2021

Organisme	Comité de direction Conseil d'administration Conseil de fondation Comité exécutif Comité de pilotage	Municipal Délégué à l'AG Délégué au CI	Suppléant
AdCV – Association des Communes Vaudoises	<i>Pas de représentant</i>	Odile Decré	Yves Hermanjat
AJET – Association pour le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte	Pierre Maillebiau	Harry Schaub	Michel Golay
ARAS – Association régionale d'actions sociales	<i>Pas de représentant</i>	Harry Schaub	Michel Golay
ARSCO SA	Odile Decré	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
ASCOT – Association scolaire de Terre Sainte	Pierre Maillebiau	Harry Schaub	Michel Golay
Assemblée des Syndics de Terre Sainte	Odile Decré	sans	sans
Assemblée des Syndics du District de Nyon	Odile Decré	sans	sans
Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
Comita SA (dissolution en 2021)	Odile Decré	Pierre Maillebiau	Tout autre membre de la Municipalité
Commission intercommunale culturelle de Terre Sainte	Odile Decré	sans	sans
Commission intercommunale de sécurité de Terre Sainte	Harry Schaub	sans	sans
Commission intercommunale des sports de Terre Sainte	Harry Schaub	sans	sans
Commission intercommunale du feu	Michel Golay	sans	sans
CIAT – Commission intercommunale pour l'aménagement du territoire Terre Sainte	Yves Hermanjat	sans	sans
STI – Association pour un STI du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	Yves Hermanjat	sans
EICTS – Compostière de Terre-Sainte	O. Decré/M. Golay	sans	sans
Déchetterie intercommunale	Michel Golay	sans	sans
SADEC SA	<i>Pas de représentant</i>	Michel Golay	Tout autre membre de la Municipalité
ORPC – Organisation Régionale de protection civile	<i>Pas de représentant</i>	Harry Schaub	Michel Golay
Régie des Eglises	Odile Decré	sans	sans
SITSE – Services Industriels de Terre Sainte	Michel Golay	Odile Decré	Harry Schaub
Groupe de coordination des travaux routiers en TS	M. Golay/O. Decré	sans	sans
Gestion transfrontalière du Greny	M. Golay/O. Decré	sans	sans

LÉGISLATURE 2021-2026 – juillet à décembre 2021

Organisme	Comité de direction Conseil d'administration Conseil de fondation Comité exécutif Comité de pilotage	Municipal Délégué à l'AG Délégué au CI	Suppléant
AdCV – Association des Communes Vaudoises	<i>Pas de représentant</i>	X. Wohlschlag	F. Decurnex Gonzalez
AJET – Association pour le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte	L. Karlsson	A. Ansermet	F. Decurnex Gonzalez
ARAS – Association régionale d'actions sociales	<i>Pas de représentant</i>	F. Decurnex Gonzalez	Ch. Lowe
ARSCO SA	X. Wohlschlag	F. Decurnex Gonzalez	Tout autre membre de la Municipalité
ASCOT – Association scolaire de Terre Sainte	L. Karlsson	A. Ansermet	F. Decurnex Gonzalez
Assemblée des Syndics de Terre Sainte	X. Wohlschlag	sans	sans
Assemblée des Syndics du District de Nyon	X. Wohlschlag	sans	sans
Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	L. Karlsson	Tout autre membre de la Municipalité
Commission intercommunale culturelle de Terre Sainte	F. Decurnex Gonzalez	sans	X. Wohlschlag
Commission intercommunale de sécurité de TS	L. Karlsson	sans	sans
Commission intercommunale des sports de TS	F. Decurnex Gonzalez	sans	sans
Commission intercommunale du feu	A. Ansermet	sans	Ch. Lowe
CIAT – Commission intercommunale pour l'aménagement du territoire Terre Sainte	Ch. Lowe	sans	sans
STI – Association pour un STI du District de Nyon	<i>Pas de représentant</i>	Ch. Lowe	sans
EICTS – Compostière de Terre-Sainte	A. Ansermet	sans	sans
Déchetterie intercommunale	A. Ansermet	sans	sans
SADEC SA	<i>Pas de représentant</i>	A. Ansermet	Ch. Lowe
ORPC – Organisation Régionale de protection civile	<i>Pas de représentant</i>	X. Wohlschlag	F. Decurnex Gonzalez
Régie des Eglises	A. Ansermet	sans	Ch. Lowe
SITSE – Services Industriels de Terre Sainte	A. Ansermet	Ch. Lowe	X. Wohlschlag
Groupe de coordination des travaux routiers en TS	A. Ansermet	sans	sans

Visite annuelle du Préfet : inspection administrative et politique de la Commune

L'inspection annuelle de la Commune, conformément à l'article 141 de la *Loi sur les Communes*, a été effectuée par M. Olivier Fargeon, Préfet du district de Nyon, en date du 20 janvier 2021. A l'occasion de cette visite, étaient présents M. Christian Lowe, Président du Conseil communal, Mme Nathalie Helmers, Secrétaire du Conseil communal, les membres de la Municipalité, Mme Nicole Sereno-Régis, Secrétaire municipale, Mme Viviane Haenni, Préposée au Contrôle des habitants ainsi que de Mme Natacha Riccio, Boursière communale.

Lors de cette séance, Monsieur le Préfet a effectué un contrôle des différents registres et de la situation comptable de la Commune. Il a également souhaité s'enquérir sur les relations entre la Commune et les différents services cantonaux et parler, par exemple, des projets communaux en cours et à venir.

À l'issue de ce contrôle, M. Olivier Fargeon a attesté de la bonne gestion de la Commune et a relevé l'excellent travail effectué par les différents services de l'Administration communale ainsi que par le Bureau du Conseil communal.



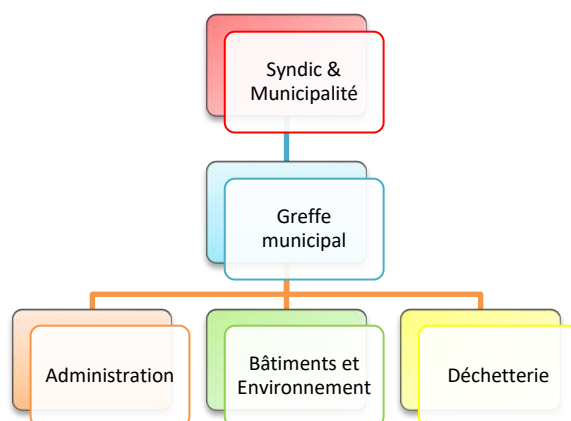
2. GESTION

DICASTÈRE DE XAVIER WOHLSCHLAG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / SECURITE ET PROTECTION DE LA
POPULATION / SÉCURITÉ / ARSCO

Ressources humaines

Organigramme des Services de la Commune



Secteurs	Noms	Fonctions	Taux en %
Greffes municipales	Mme Nicole Sereno-Régis	Secrétaire municipale	100
	M. Mathieu Palma	Secrétaire adjoint	100
Service technique	M. Christian Borer	Technicien communal	100
	Mme Lysiane Tissot	Assistante administrative	70
Bourse communale	Mme Natacha Riccio	Boursière communale	80
Contrôle des habitants	Mme Viviane Haenni	Préposée	80
	Mme Magali Sommer	Adjointe de la Préposée	70
Bâtiments et Environnement	M. Claudio Mendicino	Responsable	100
Conciergerie	M. Ramë Januzaj	Concierge	100
	Mme Albina Verissimo	Concierge	100
Voirie et espaces verts (EV)	M. José Cravo	Employé Voirie et EV	100
	M. David Grangier	Employé Voirie et EV	100
	M. Musli Shabani	Employé Voirie et EV	100
	M. Steve Parpayouné-Gayard	Employé Voirie et EV	80
	M. Tom Haedrich	Employé Voirie et EV (depuis le 13.08.2021)	100
Déchetterie intercommunale	M. Dominique Fritsch	Gardien	52
	M. Gregory Cerutti	Auxiliaire déchetterie (jusqu'au 28.08.2021)	12
	Mme Irma Ramic	Gardiennne	20
	M. Matthew Turner	Auxiliaire déchetterie	13
	Mme Laura Rizzi	Auxiliaire déchetterie (dès le 04.09.2021)	12,5

Arrivées et départs en 2021

Au niveau des employés de la déchetterie intercommunale, il y a eu des mouvements de personnel, soit :

- M. Grégory Cerutti, auxiliaire, a quitté son poste fin août pour être remplacé par Mme Laura Rizzi ;
- Mme Irma Ramic est arrivée le 1^{er} janvier 2021 à un taux de 20% pour remplacer M. David Grangier le samedi. Ce dernier a rejoint à 100% le Service voirie/espaces verts.

Notre apprenti, M. Tom Haedrich, a obtenu avec succès son CFC d'agent d'exploitation - secteur voirie et a rejoint l'effectif du Service voirie/espaces verts comme employé à plein temps.

Services communaux

L'**Administration générale**, sous la responsabilité directe de la Municipalité, compte 7 personnes, à savoir : la Secrétaire municipale, le Secrétaire adjoint et suppléant, la Préposée au Contrôle des habitants et sa suppléante, ainsi que le Technicien communal avec l'Assistante administrative et enfin la Boursière.

Le Responsable du service **Bâtiments et Environnement**, M. Claudio Mendicino, gère les secteurs de la *Conciergerie*, de la *Voirie et des Espaces verts* ainsi que de la *Déchetterie intercommunale*.

La **Conciergerie** est composée de 2 personnes à plein temps. En plus du personnel communal, une partie des nettoyages des locaux de l'UAPE est effectuée par une entreprise privée. En effet, la Municipalité a choisi d'externaliser les entretiens à réaliser en soirée, hors présence des utilisateurs des locaux.

Le service **Voirie et Espaces verts** compte 3 personnes avec un taux d'activité à 100%, 1 personne avec un taux d'activité à 80% et un apprenti de 3^{ème} année qui a été engagé en tant qu'employé au terme de son apprentissage.

La **Déchetterie intercommunale** nécessite la présence de plusieurs gardiens, notamment du fait de son emplacement sous une ligne à haute tension (restrictions légales de la durée du temps de travail dans ce contexte).

Lundi après-midi, mardi et mercredi toute la journée, le service est assuré par M. Dominique Fritsch et M. Matthew Turner œuvre le jeudi toute la journée et le vendredi après-midi.

Le samedi, 3 gardiens sont présents avec des horaires différents qui ont été déterminés en fonction de la fréquentation de l'infrastructure. Les remplacements en personnel sont assurés d'abord au sein de nos employés et quand cela n'est pas possible, par des collaborateurs de l'entreprise DESA qui est spécialisée dans le domaine. DESA est également en charge d'une partie de la gestion du site pour les 3 Communes.

En 2021, comme chaque année, plusieurs jeunes ont été engagés pour des emplois d'été, principalement pendant les vacances scolaires, pour remplacer et aider les secteurs de la Conciergerie, de la Voirie et Espaces verts ainsi que de la Déchetterie intercommunale.

La responsable RH au sein de l'Administration est notre Secrétaire municipale qui transmet les ordres de la Municipalité à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration, de la Voirie et Espaces verts, de la Conciergerie ainsi que de la Déchetterie intercommunale. Elle supervise les travaux en collaboration avec les membres de la Municipalité en charge des dicastères correspondants.

Évolution des effectifs et des salaires du personnel communal 2019 à 2021

Services / collaborateurs	Effectifs (ETP)				
Années	RE 21	BU 21	RE 20	BU 20	RE 19
Administration					
Total ETP Administration	6.30	6.10	6.27	6.40	6.30
Total salaires Administration	635 245	655 500	652 883	657 000	637 333
Voirie					
Total ETP Voirie	4.45	3.60	3.85	4.10	4.00
Total salaires Voirie	277 173	272 000	293 461	310 000	310 400
Conciergerie					
Total ETP Conciergerie	2.90	3.10	3.19	3.00	3.27
Total salaires Conciergerie	245 419	245 800	249 420	232 400	245 450
Parc Marguerite					
Total ETP Parc Marguerite	0.50	0.40	0.40	0.40	0.40
Total salaires Parc Marguerite	34 011	30 300	30 289	30 400	34 934
Déchetterie intercommunale					
Total ETP Déchet. intercom.	1.53	1.62	1.62	1.62	1.62
Total salaires Déchet. Intercom.	111 183	115 000	119 973	122 000	115 838
Totaux					
Total général ETP	15.68	14.82	15.33	15.52	15.59
Total général salaires	1 303 031	1 318 600	1 346 026	1 351 800	1 343 955
Total nombre de collaborateurs	21	19	21	21	21

ADMINISTRATION GENERALE

Suivis juridiques et des assurances

Le **suivi juridique** des dossiers est assumé par la Municipalité en collaboration avec la Secrétaire municipale et les avocats conseils de la Commune. Un conseil juridique est parfois demandé à l'UCV ou l'AdCV.

Le **portefeuille d'assurances** est supervisé par un courtier en relation régulière avec la Secrétaire municipale et la Boursière communale.

Archives communales

Les **archives communales** sont en partie numérisées, depuis 2014, par le biais d'un système de gestion électronique des documents (GED). La gestion des archives papier n'était plus effectuée en 2021. La nouvelle Municipalité a signé un nouveau contrat avec la société ProArchives et un travail de rattrapage a déjà eu lieu en fin d'année.

BOURSE ET FINANCES

La Bourse communale a notamment assumé les tâches suivantes en 2021 :

- Comptabilité générale de la Commune et de la Déchetterie intercommunale ;
- Facturation diverse (taxes déchets, taxes de séjour, frais administratifs des permis de construire et des permis d'utiliser / d'habiter, ordonnances pénales, etc.) ;
- Recouvrement des impayés ;
- Établissement du budget et des comptes annuels, y compris tous les documents en relation (la Boursière et la Secrétaire municipale collaborent à la rédaction des documents requis en collaboration avec les membres de la Municipalité).

EXERCICE 2021

La Municipalité a bouclé les comptes 2021 avec un excédent de revenus de CHF 910'969.04 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF -1'583'000.00.

Cet exercice inclut un taux d'imposition à 55.5 cts, des amortissements obligatoires pour un montant de CHF 311'076.00 et des amortissements exceptionnels s'élevant à CHF 140'500.00.

Les recettes fiscales sont largement supérieures aux comptes 2020 de CHF 2'615'710.65. Cette hausse aura un impact non négligeable sur les factures cantonales. Une provision totale de CHF 595'596.00 a été constituée.

Les cinq dernières années, la maîtrise du ménage communal est restée stable (autour des 5,3 millions) et même en légère baisse (-3 %) par rapport à 2020.

Fin 2021, la situation financière de Commugny peut être considérée comme saine. En effet, notre marge d'autofinancement (ou « cash-flow ») est à nouveau positive (CHF 748'179.00), ce qui n'était plus arrivé depuis 2015.

À noter que l'ATF de 3 millions, souscrit en 2020, a été entièrement remboursé le 25 mai 2021.

NATURALISATIONS

Depuis la mise en œuvre du nouveau cadre légal fédéral et cantonal, l'ensemble de la procédure, pour sa partie communale, est géré par la Préposée du Contrôle des habitants, Mme Viviane Haenni. En 2021, 24 dossiers concernant 26 candidats ont été traités à Commugny.

RELATIONS EXTERIEURES

Assemblées des Syndics du District de Nyon (ASDN), Assemblée des Syndics de Terre Sainte (ASTS), Association des Communes vaudoises (AdCV), Représentation à l'occasion de diverses manifestations

Les **Syndics du District de Nyon** (nouvellement élus) se sont réunis en assemblée le 30 juin. Cette séance a été présidée par les Préfets, Mme Chantal Turin et M. Olivier Fargeon et avait surtout pour but de nommer les Syndics dans les différentes Intercommunalités et Commissions.

Les **Syndics de Terre Sainte**, qui se réunissent tous les 2 à 3 mois, ont abordé de nombreux thèmes dont certains ont été évoqués en séance du Conseil communal, à savoir :

- Demande de la Commune de Crans pour réintégrer le Pot commun ;
- Site internet de Terre Sainte ;
- Initiative « Sos Communes » - stratégie de récoltes de signatures ;
- Soutien au Quotidien La Côte ;
- Installation de bornes de rechargement pour voitures électriques en TS ;
- Télétravail à l'administration communale et ouverture des guichets ;
- Recours contre la facture sociale ;
- Besoin de nouvelles infrastructures scolaires ;
- Logiciels pour la gestion digitale des séances de Municipalité ;
- Mobilité : desserte de Manor par les transports publics ;
- Charges d'exploitation des structures intercommunales ;
- Service Technique Intercommunal ;
- Patinoire de Terre Sainte dans le parc du Château de Coppet ;
- Noctambus / Télé-Dôle.

La Municipalité est par ailleurs en contact avec l'**AdCV** dont Commugny est l'une des Communes membres fondatrices. Cette entité est l'une des deux faitières des Communes vaudoises (l'autre étant l'UCV ou Union des Communes vaudoises) qui traitent avec le Conseil d'Etat et c'est notamment par l'AdCV que nous recevons un certain nombre des consultations faites chaque année par le Canton.

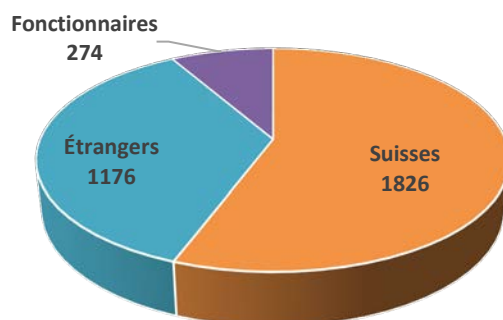
Malgré notre retrait du **Conseil régional** (actuellement Région de Nyon) en 2016, les collaborations continuent dans les domaines d'activités pour lesquels notre Commune ne peut pas interagir seule et/ou directement avec le Canton et la Confédération. C'est notamment le cas pour les transports publics, les projets de corridors biologiques ou certains autres sujets discutés dans le cadre du « Grand Genève ».

CONTRÔLE DES HABITANTS ET POPULATION

Au 31 décembre 2021, la Commune comptait **3'002 habitants** (en 2020 : 2'988), dont :

1'826 suisses (en 2020 : 1'826) ;

1'176 étrangers (pour 71 nationalités), y.c. 274 fonctionnaires internationaux
(en 2020 : 1'162 / 276).

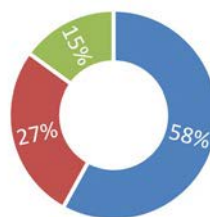


N.B. - Les fonctionnaires internationaux n'ont pas l'obligation de s'annoncer au Contrôle des habitants et donc ce dernier chiffre n'est qu'indicatif.

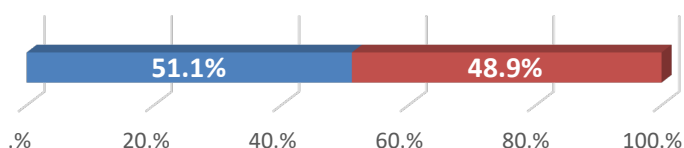
Nous comptons aussi :

Répartition de la population

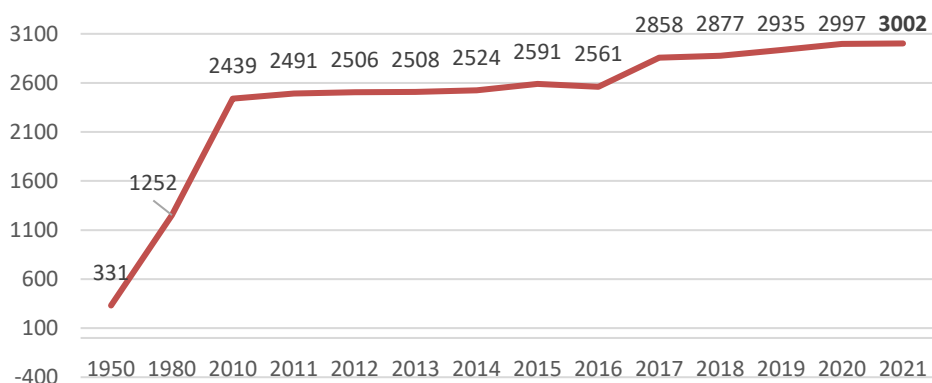
- Habitants âgés de 19 à 65 ans
- Enfants et jeunes (mineurs) de 0 à 18 ans
- Habitants de plus de 65 ans



■ Femmes ■ Hommes



Évolution de la population à Commugny de 1950 à 2021 (SCRIS pop. au 31.12)



Communes de Terre Sainte

Nombre d'habitants au 31 décembre 2021

Communes	Habitants établis + Fonctionnaires internationaux
Source :	SCRIS
Bogis-Bossey	888
Chavannes-de-Bogis	1'330
Chavannes-des-Bois	1'005
Commugny	3'002
Coppet	3'211
Founex	3'822
Mies	2'195
Tannay	1'644
Crans	2'373
Total	19'470

SECURITE ET PROTECTION DE LA POPULATION

Police et surveillance

La participation de Commugny aux charges cantonales liées à la police s'élève à CHF 602'463.00 en légère hausse par rapport au budget.

Il n'y a pas eu de changement au niveau de l'organisation générale et des effectifs. Il faut noter que des unités de gardes-frontières sont déléguées parfois aux frontières tessinoises et à l'Aéroport de Genève.

Le poste de Gendarmerie de Coppet fonctionne tant au niveau du guichet que des rondes sur le territoire. Il intervient également sur demande de la Municipalité. Le Centre de Bursins envoie également des patrouilles motorisées.

Les gardes-frontières effectuent plus de patrouilles qu'auparavant et se coordonnent efficacement avec la Gendarmerie vaudoise.

L'entreprise SDS (Service de Sécurité), mandatée par la Municipalité, patrouille aussi régulièrement sur le territoire et répond aux besoins spécifiques, plus particulièrement pendant les périodes de fêtes, les rentrées scolaires et diverses manifestations.

Rattachée à l'Assemblée des Syndics de Terre Sainte, la Commission intercommunale de police et sécurité se réunit 2 à 3 fois par année. Elle comprend des représentants des communes de Terre Sainte (y.c. ASP), de la Gendarmerie et de la Police cantonale, des Gardes-frontières et de la société SDS. Lors de ces séances, divers points liés aux questions de sécurité dans notre région sont abordés. Une harmonisation des règlements de police des communes de Terre Sainte est également une préoccupation de ce groupe.

Protection civile

La Protection civile est un partenaire de la protection de la population. Elle fournit des prestations dans le domaine de l'aide à la conduite, de la logistique, de l'assistance, du sauvetage, de l'appui et de la protection des biens culturels (PBC).

Les missions de la Protection civile s'inscrivent dans le cadre du système coordonné de protection de la population qui a pour but de « Protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe, en situation d'urgence ou en cas de conflit armé, ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d'événements dommageables » (art. 2, LPPCI).

De plus, la Protection civile est également amenée à effectuer des interventions en faveur de la collectivité, que ce soit en faveur des autorités ou au profit de manifestations.

Les missions principales de l'Organisation régionale de Protection civile (ORPC) :

- Protéger et secourir la population ;
- Sauver les personnes et les biens ;
- Assister les personnes en quête de protection ;
- Appuyer les organes de conduite ;
- Appuyer les organisations partenaires ;
- Protéger les biens culturels ;
- Mettre en œuvre des mesures préventives ;
- Effectuer des travaux de remise en état ;
- Transmission des alarmes à la population.

Pour rappel, dans le canton de Vaud, la Protection civile est organisée au niveau des régions correspondant aux districts. Chaque Commune est représentée dans l'Association intercommunale par un délégué au Conseil intercommunal de l'ORPC.

La participation communale pour 2021 s'élève à CHF 58'914.40, soit sans variation par rapport à l'année 2020.

ARSCO SA

La Société Immobilière ARSCO SA a pour but :

- l'achat de terrains et de bâtiments et l'acquisition de tout droit de superficie, et
- la construction et la gestion de bâtiments, d'installations et d'aménagements destinés à des installations d'intérêt public.

La convention des actionnaires (version du 17 février 2014) précise la répartition des 9 communes actionnaires. La part de Commugny en 2021 est de 157 actions sur 1'000.

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 10 membres soit un membre de chaque Municipalité et un Président. Durant le premier semestre 2021, la Syndique Mme O. Decré a représenté notre Commune au sein du CA et siégé dans les commissions bâtiments, RH et a fait partie du groupe de travail sur les besoins en locaux scolaires.

Dès le 1er juillet, le nouveau Syndic, Xavier Wohlschlag, a intégré le CA et fait partie de la commission RH.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 30 avril 2021 avec l'ancienne législature et le 7 septembre 2021, avec la nouvelle.

Le Conseil d'Administration a tenu 12 séances plénières durant l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan d'ARSCO SA s'élevait à CHF 72'038'483.07. À l'actif, les bâtiments et les terrains figurent pour CHF 71'655'420.03. Le passif est essentiellement composé de l'endettement (CHF 28'087'015.12) et des amortissements principalement sur les bâtiments des Rojalets et de Necker (CHF 39'183'775.13). Enfin, le fonds de réserve pour entretien, inchangé depuis 2020, atteint CHF 4'060'000.00.



© ARSCO SA



ROUTES ET CHEMINS

Travaux de la RC2-B-P route de Divonne / chemin de la Fontaine

À la suite de l'adoption du préavis, lors du Conseil du 24 juin 2020, le chantier s'est déroulé durant le premier semestre 2021. Un trottoir semi franchissable a été créé et un revêtement phono absorbant a été déposé sur la RC2-B-P. Le carrefour avec le chemin de la Fontaine a été réaménagé (rétrécissement de la chaussée, mise en sécurité des piétons par un passage surélevé). Les places de parking le long du chemin de la Fontaine ainsi que les massifs fleuris ont été repensés. Les aménagements paysagers ont été effectués par nos employés de la Voirie.

Entretien courant des routes et chemins

L'entretien courant des voiries est réalisé avec des interventions ponctuelles sur les routes et chemins communaux. En temps normal, l'entretien annuel a lieu en début d'été, en 2021 ces travaux ont eu lieu en novembre. Un plan d'entretien de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol) a été entrepris en septembre 2021 et un premier ravalement de lignes jaunes a été effectué.

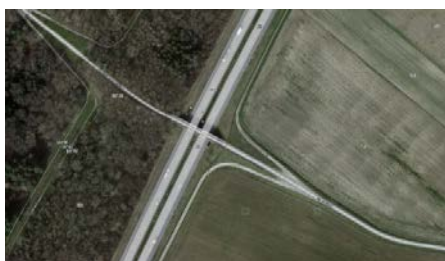
Travaux routes de Marnex - Eglise - Founex

Début 2021, la Municipalité a commencé à répondre aux questions de la mobilité douce le long de la route de Marnex. Nous avons poursuivi le projet en le réadaptant et en obtenant les autorisations afin d'améliorer l'entrée et le marquage de la zone piétonne entre la route de Genève et la route de Marnex ainsi que le carrefour du chemin de la Faucille, de créer une bande longitudinale pour piétons avec implantation de poteaux (pôles cônes). Les travaux seront réalisés en 2022.

En juillet, lors de la reprise du Plan des circulations et des déplacements avec le bureau d'ingénieurs en charge du dossier, la Municipalité actuelle a décidé de commencer notre législature en mettant un accent sur l'accès direct pour les piétons entre le Parc Marguerite et le collège des Rojalets (Vy des Mores - Route de l'Église - Route de Founex). La première étape concerne la route de l'Église et la route de Founex avec la rénovation des enrobés et la poursuite du trottoir semi franchissable. Les études, les informations à la Commission des routes et la légalisation ont été réalisées. Les travaux seront effectués en fonction de l'adoption du préavis en 2022.

Pont 110 (pont enjambant l'autoroute entre le chemin du Stand et l'avenue George de Mestral)

L'Office Fédérale des Routes (OFROU) a approché la Commune début juillet 2021 pour nous annoncer leur volonté de réfectionner le pont enjambant l'autoroute. Le pont appartient à l'OFROU mais une convention lie ce dernier avec la Commune en ce qui concerne l'entretien de l'ouvrage.



Illuminations et décorations de Noël

Les employés de la voirie ont installé les illuminations sur les platanes devant la Maison de commune. Comme chaque année, les éclairages des fêtes ont décoré les routes et chemins. Une équipe motivée d'habitants, secondée par les employés de la voirie ont réalisé de magnifiques décorations qui ont été installées dans la Commune.



ESPACES VERTS

Durant l'année, les derniers massifs de fleurs annuelles ont été remplacés par des vivaces. Au fur et à mesure de l'année des plantes s'épanouiront et proposeront d'ici quelques mois des zones couvertes de végétation et de fleurs ainsi qu'une unité sur l'entier du territoire communal.

Les travaux prévus au cimetière qui n'avaient pas été réalisés en 2020, n'ont pas non plus été réalisés en 2021. Il s'agit de la rénovation du portail d'entrée et de la partie du cimetière côté Lausanne (installation d'un second columbarium et création d'un jardin des souvenirs, notamment). Dès le début de la législature, la nouvelle Municipalité a lancé le projet. La Municipale en charge et le chef de service « Bâtiments et Environnement » ont mandaté une entreprise paysagère pour effectuer une étude d'aménagements. Les démarches se poursuivront en 2022.

DECHETS

La taxe forfaitaire a été maintenue pour 2021 à CHF 120.00 HT par adulte.

Ordures ménagères

En 2021, notre prestataire a collecté, lors de ses tournées des mercredis matin, un total de 339.62 tonnes d'ordures ménagères pour notre village. Cela représente une quantité de 113,2 kilos par habitant. En comparaison, la quantité de kilos par habitant pour le Canton s'élève à 137,3.

L'Écurie des Vues a poursuivi le ramassage des encombrants.

Déchetterie intercommunale

La Déchetterie intercommunale a fonctionné en 2021 pour la cinquième fois durant une année comptable complète.

Les comptes sont équilibrés en ce qui concerne le fonctionnement. Au niveau de l'exploitation de la déchetterie, il n'y eu aucun événement particulier.

Le point le plus marquant de 2021 a été le renouvellement du contrat d'évacuation des déchets. Cette prestation a fait l'objet d'un marché public qui a donné lieu à la signature d'un nouveau contrat dès le 1er juillet avec l'entreprise *Transvoirie*.

De nombreuses discussions ont eu lieu entre les 3 Communes quant à l'élaboration d'une Convention devant remplacer le Contrat de droit administratif datant de 2016. Les nouvelles Municipalités ont repris le dossier, dès juillet 2021, et rédigé une Entente intercommunale. Les services juridiques du Canton l'ont relue. Elle sera présentée aux Conseils communaux en 2022.

Statistiques communales des déchets urbains

Ces statistiques rassemblent toutes les données pour la commune de Commugny : collecte des ordures ménagères et part communale de la déchetterie intercommunale proportionnellement au nombre d'habitants. La population de Commugny en 2020 s'élevait à 2'997 habitants et 3'002 en 2021.

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2020	2021	Δ (%)	2020	2021	Δ (%)
Incinérables	436,0	435,7	-0,1%	145,5	145,2	-0,2%
Collectes séparées	931,3	851,0	-9,4%	310,7	283,6	-9,6%
Inertes	80,0	73,6	-8,8%	26,7	24,5	-8,9%
Total	1 447,3	1 360,3	-6,4%	482,9	453,3	-6,5%
Taux de collecte séparée	64,3%	62,6%	-2,9%			

Définitions

Les déchets incinérables comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique de déchets (UVTD).

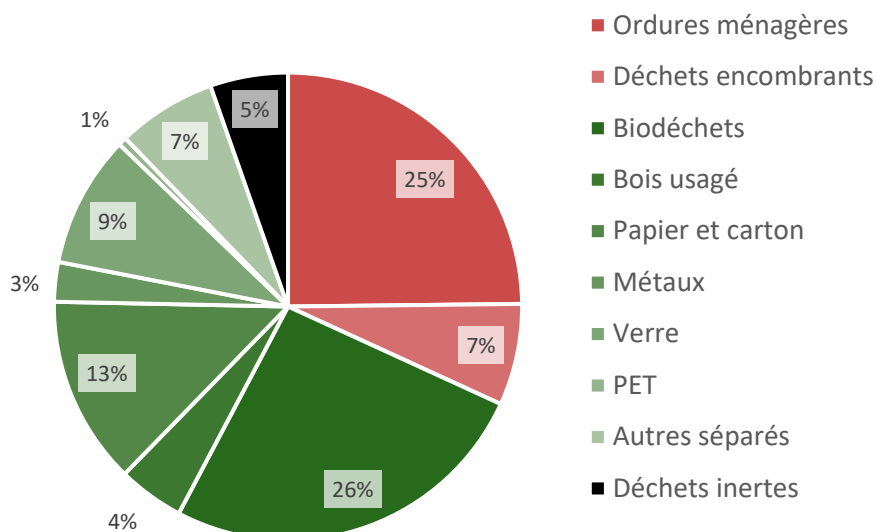
Les collectes séparées incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation.

Les inertes se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.

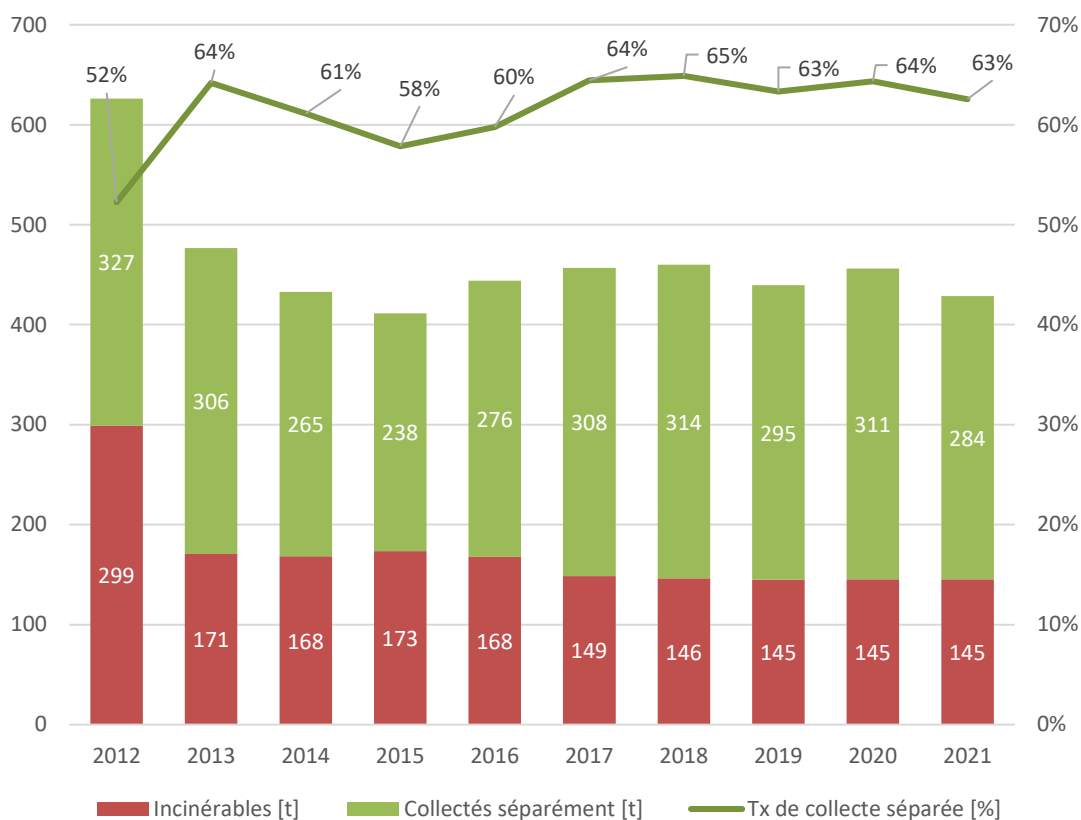


Répartition des déchets urbains collectés – 2021

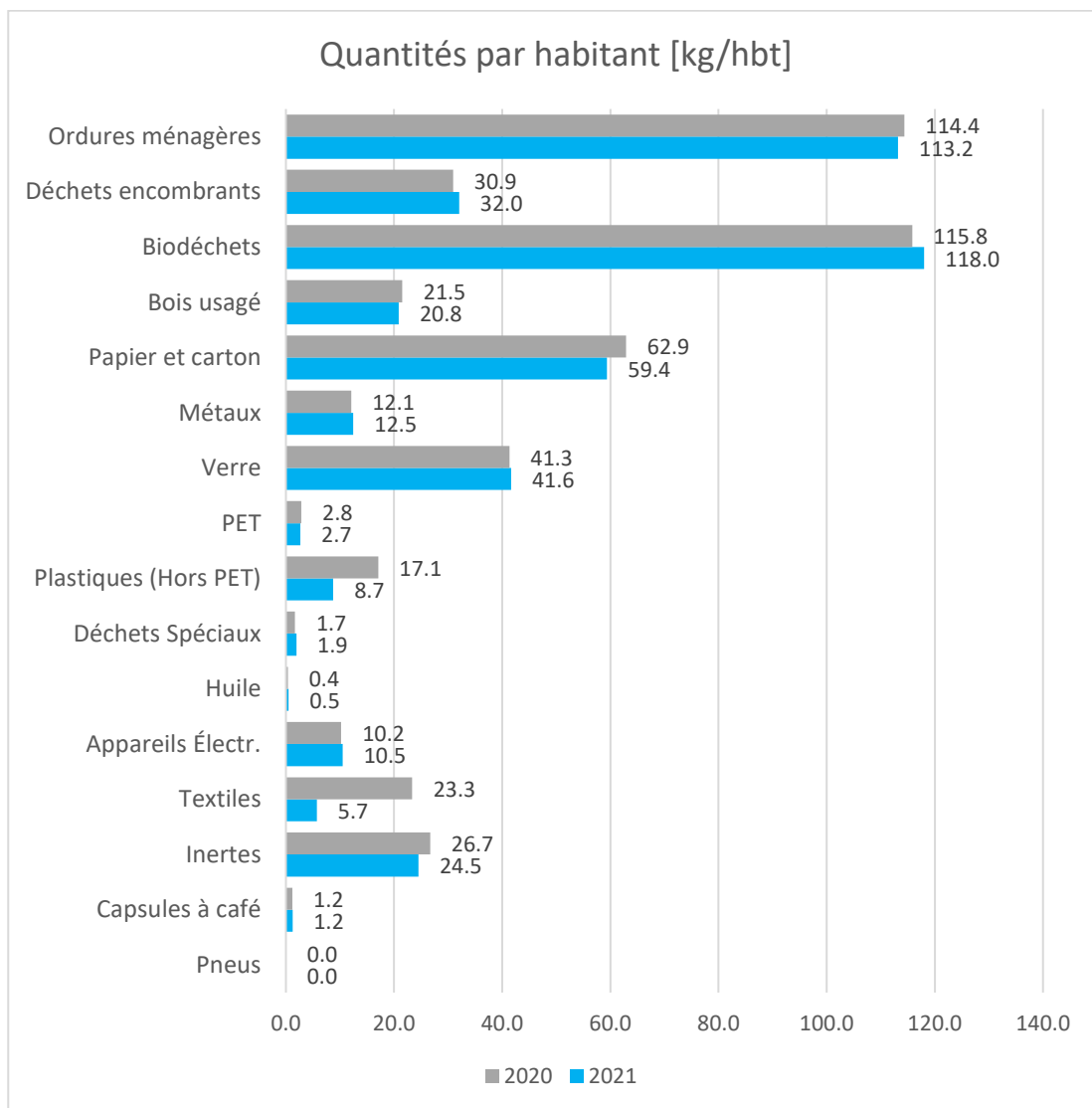
Le taux de collecte séparée représente 62,6%. Il correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune. À titre de comparaison, le taux cantonal est de 58,8%.



Évolution des quantités collectées (kilos par habitant) et du taux de collecte séparée.



Comparaison par catégorie – 2020 - 2021



EAU

Cours d'eau et rives

Le suivi et l'entretien courant ont pu être réalisés par les employés communaux de la Voirie en 2021. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à un prestataire pour ces tâches.

Un tronçon du canal du Greny, en aval du chemin du Martinet, avait été examiné fin 2020 et des travaux étaient à prévoir en fonction des recommandations des spécialistes. Les travaux se répartissaient en deux parties. La première très urgente concernait un mur qui menaçait de s'effondrer dans le canal. La deuxième, peu urgente, concernait des travaux de consolidation des rives plus en aval de la première partie. Afin d'éviter deux interventions et deux remises en état de la berge, les deux interventions ont été prévues ensemble. Finalement uniquement la partie la plus urgente a été effectuée en fin d'année. La remise en état de la berge interviendra début 2022.

Services industriels de Terre-Sainte et Environs (SITSE)

Le Comité de direction des SITSE s'est réuni à 12 reprises en 2021 pour garantir la gestion optimale des services en relation avec les buts principaux et optionnels des SITSE (eau potable, eaux claires et eaux usées). Certaines séances se sont déroulées par visio-conférence.

Au niveau des collecteurs des eaux claires, les études concernant les cours d'eau ont été reprises et finalisées par les SITSE et les bureaux d'ingénieurs. L'année 2021 est marquée par la finalisation de la reprise de la gestion hydraulique et de l'entretien d'une partie de ces cours d'eau. Il s'agit des tronçons qui sont considérés comme des collecteurs à ciel ouvert car ils jouent un rôle crucial dans la collecte des eaux pluviales. Sur les 41,8 kilomètres de cours d'eau qui s'écoulent en Terre Sainte, les SITSE sont chargés de l'entretien de 24,3 km. Les kilomètres restants sont à charge des communes territoriales ou des privés (14,6 km) et du Canton (2,9 km).

Le 2 novembre 2021, les SITSE ont envoyé à tous les propriétaires riverains du Greny une lettre informative leur expliquant leurs droits et devoirs.

Commission du feu (SDIS-TS)

La participation communale à l'Entente intercommunale du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours de Terre-Sainte (SDIS-TS) représente un montant de CHF 23.32 par habitant (CHF 14.89 en 2020).

Au 31 décembre 2021, l'effectif du SDIS s'élève à 74 sapeurs-pompiers (62 hommes et 12 femmes) répartis de la manière suivante : 40 au détachement de premier secours (DPS) et 34 au détachement d'appui (DAP). D'un point de vue hiérarchique, le SDIS s'articule de la manière suivante : 16 officiers, 14 sous-officiers, 35 sapeurs et 9 recrues.

A l'exception du premier exercice de compagnie en janvier 2021 qui a été annulé, tous les autres exercices et formations programmés ont pu être effectués dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

En 2021, le SDIS a connu 77 interventions (73 en 2020). Toutefois, le nombre d'heures de travail effectué par les sapeurs-pompiers est en diminution de 10 % environ par rapport à l'année précédente et se situe à 630 heures. Une nette diminution des feux est constatée en 2021 par rapport à l'année précédente tandis que les interventions techniques et les inondations ont presque doublé.

L'année 2021 a aussi été marquée par l'adaptation du règlement du SDIS concernant la tarification des interventions ainsi que l'implémentation du système de gestion « Mir », outil qui permet aux sapeurs de gérer, via leur smartphone, toutes les activités liées aux tâches quotidiennes du service du feu.

Régie des Églises (CRETS)

Le Conseil de Régie des Églises de Terre Sainte effectue la gestion des bâtiments de cultes protestants et catholiques ainsi que les salles de paroisses. Par rappel, cette Entente intercommunale a été créée afin de respecter les articles 22 à 24 de la Loi sur les relations entre l'État et les Églises reconnues de droit public (LREEDP).

Le Conseil se réunit deux fois par année pour approuver le budget et les comptes. Les huit communes participantes versent au début de chaque année une somme par habitant (CHF 20.00 pour 2021) qui permet à la Régie de remplir ses obligations.



COMMUNICATION

La Municipalité utilise divers moyens de communication pour informer les habitants de Commugny ainsi qu'un public plus large selon les besoins :

- le pilier public pour les avis officiels et décisions devant être communiquées au public ;
- le site internet communal ;
- les tout-ménage (avis importants, manifestations, informations récurrentes concernant les nuisances sonores, la taille des haies, etc.) ;
- le journal communal *Commugnycation* ;
- l'affichage de panneaux sur site ;
- le compte Facebook de la Commune (manifestations, animations).

Le site internet communal permet d'accéder à différentes informations sur le village (informations d'actualités, généralités sur Commugny et ses environs, disponibilité des deux cartes journalières CFF communales, etc.), à des formulaires de demandes (contrôle des habitants, avis d'enquêtes, demande de subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics, etc.) ainsi qu'à des documents émis par la Municipalité et le Conseil communal.

À partir du 1er juillet 2021, la Municipalité a entrepris de revoir son identité visuelle et a fait appel à une agence pour mener à bien le projet. Le site internet va également être actualisé.

JOURNAL « COMMUGNYCATION »

En 2021, la Municipalité a édité 2 numéros du Journal communal *Commugnycation*.

MANIFESTATIONS

La majorité des manifestations n'a pas été programmée en raison de la pandémie, comme la Fête du 1er août et la Fête du village. Le repas des aînés prévu le 17 décembre a dû être annulé au dernier moment au vu d'une recrudescence de cas de COVID.

La visite du Père Noël aux classes de 1 à 6P a pu se faire en extérieur. Chaque enfant a reçu un petit paquet.



La première édition de notre Marché de Noël a également pu se dérouler le samedi 18 décembre dans la cour de l'école. Une quinzaine de stands de la région sont venus vendre leurs produits (confitures, vins, panettone, artisanat, ...). L'Amicale des pompiers s'est occupée de la nourriture et des boissons.



À la fin de l'année 2021, la Commune de Commugny a accueilli plusieurs « Food Truck » sur le parking de l'école, à raison de 3 soirs par semaine.

CULTURE & SPORT

Commission culturelle intercommunale de Terre Sainte / Commission intercommunale des sports de Terre Sainte

Les deux commissions citées en titre, rattachées au « Pot commun », ont pour mission de promouvoir la culture et le sport en Terre Sainte. Lors de leurs séances, elles étudient les demandes de subventions des diverses associations ou clubs et préparent les budgets et les comptes respectifs, qui seront intégrés dans le « Pot commun ». Ces commissions se sont réunies à plusieurs reprises courant 2021 et ont rencontré certaines associations afin de mieux connaître leurs activités.

Centre sportif intercommunal des Rojalets

Mme Decurnex Gonzalez est la Déléguée municipale auprès du Centre sportif intercommunal des Rojalets qui appartient aux Communes de Coppet et Commugny.

Cette entité se réunit pour établir le budget et préparer les comptes annuels. Elle assure le suivi du fonctionnement du site.

Le personnel du Centre sportif entretient prioritairement les terrains des Rojalets, qui appartiennent au Centre sportif intercommunal, mais également le terrain de football situé au Chaucey et propriété de la Commune de Coppet.

Commugny, Founex et Mies profitent des connaissances de ces mêmes collaborateurs, ainsi que de certaines machines spécialisées pour des interventions ponctuelles, comme au Parc Marguerite à Commugny.

Les interventions menées dans ces communes leur sont refacturées.

JEUNESSE

Travail Social de Proximité

Le rôle du travail social de proximité (TSP) consiste à favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et les institutions, en étant un soutien lorsque ces derniers ont besoin de ressources supplémentaires. Dans cette optique, le TSP va à la rencontre des jeunes sur le territoire de Terre Sainte. Il mène des projets et des actions de prévention.

M. Siro Balestra assume cette fonction de TSP pour Commugny et la Terre Sainte. Il travaille en collaboration avec l'ASCOT et l'AJET.

Le 19 août 2021, M. Siro Balestra a organisé un « stand Oasis » dans le Parc Marguerite. Le but de ce stand est d'offrir un moment convivial aux jeunes, un espace de parole pour partager sur des sujets qui les touchent particulièrement et créer du lien. Cet événement a été bien accueilli par nos jeunes.

La Commune de Commugny, en collaboration avec les Municipales de Coppet et Founex, a fait appel à M. Siro Balestra en septembre afin de discuter des besoins de nos jeunes. Un sondage a été élaboré pour connaître les réels besoins des 12-25 ans en Terre Sainte. Il sera diffusé par le biais de l'école secondaire des Rojalets, des réseaux sociaux, du site internet, des piliers publics et du journal communal.

AFFAIRES SOCIALES

La politique sociale est de la compétence du Canton via des intercommunalités depuis un certain nombre d'années maintenant. Mme Decurnex Gonzalez représente notre Commune auprès de l'ARAS et de la Fondation de La Côte.

L'ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale) est l'abréviation commune à toutes les intercommunalités vaudoises en charge du social. Dans le District de Nyon, notre Association intercommunale regroupe donc 47 Communes. Notre Délégué municipal est membre du Conseil intercommunal de l'ARAS. Le travail sur le terrain est assumé par le Centre social régional (CSR).

L'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile) chapeaute sept entités régionales, 48 centres médico-sociaux (CMS : celui de Terre Sainte est basé à Mies) répartis sur tout le territoire cantonal et une unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire / Unité PSPS ainsi encore que 4 services transversaux.

La Terre Sainte fait partie de la région de l'Ouest du Canton et dépend de la Fondation de La Côte.

DICASTERE DE LIS KARLSSON

- jusqu'au 12 novembre 2021,
- texte par Nathalie Helmers, élue le 13 février 2022.

ÉCOLES – CLINIQUE DENTAIRE DU DISTRICT – PATRIMOINE – SÉCURITÉ



Délégué de la Municipalité auprès du Comité de direction de l'ASCOT :

- Monsieur Pierre Maillebiau - du 1er janvier au 30 juin 2021.
- Madame Lis Karlsson – du 1er juillet au 12 novembre 2021. Le poste de délégué de la Municipalité est resté vacant depuis cette date.

Commugny fait partie de l'ASCOT depuis sa création en 2010.

L'année 2021 correspond au dernier exercice comptable de cette association en raison de la création de l'APEJ (Association pour l'Enfance et la Jeunesse). Cette dernière est entrée en fonction le 1er janvier 2022, remplaçant ainsi l'ASCOT et l'AJET.

Cette année a été marquée par un changement de législature, ce qui a impacté la composition du Comité de Direction. Ce dernier a siégé à 13 reprises durant l'année 2021.

Le Conseil intercommunal a siégé à 2 reprises :

	Préavis 01/2021	Comptes 2020	Accepté
CI du 19 mai 2021	Préavis 02/2021	Règlement transports scolaires	Accepté
	Préavis 03/2021	Règlement restaurant scolaire Necker	Accepté
	Préavis 04/2021	Règlement restaurant scolaire Rojalets	Accepté
CI du 28.06.2021	Assermentations - Installation du nouveau CI		

La participation des communes pour 2021, de CHF 10'169'947.00, est inférieure de 10% par rapport au budget (CHF 11'322'990.00), principalement en raison de la situation sanitaire et des activités (sorties, camps et promotions) qui n'ont pas pu se réaliser.

	A charge des communes		A charge de Commugny	
	Coûts	Nbre élèves*	Coûts	Nbre élèves*
Enseignement primaire	5 743 456,66	1379	874 640,65	207
Enseignement secondaire	4 426 490,65	548	753 813,70	102
Total	10 169 947,31	1927	1 628 454,35	309

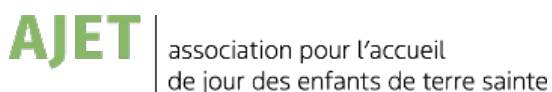
*élèves au 30.09.2020 (comptes 2021)



Le Conseil d'Établissement concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale. Il appuie l'ensemble des acteurs de l'établissement dans l'accomplissement de leur mission, notamment dans le domaine éducatif. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Il est composé de 36 membres répartis à parts égales de représentants des autorités communales, de représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement, de représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement, et de représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement.

Le CESCOT s'est réuni à 2 reprises en 2021. Deux actions liées à l'amélioration de la gestion des déchets ont été discutées et mises en place en 2021. Ces actions ont permis d'une part de réduire la quantité des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires de Necker et des Rojalets et d'autre part de réduire les déchets présents dans certains espaces extérieurs autour des écoles.



Délégués de la Municipalité auprès du Comité de direction de l'AJET :

- Monsieur Pierre Maillebiau - du 1er janvier au 30 juin 2021.
- Madame Lis Karlsson – du 1er juillet au 12 novembre 2021. Le poste de délégué de la Municipalité est resté vacant depuis cette date.

Commugny fait partie de l'AJET depuis sa création en 2009.

Le Comité de Direction a siégé à 11 reprises durant l'année 2021 et a également été impacté par le changement de législature.

Le Conseil intercommunal a siégé à 2 reprises :

CI du 20.05.2021 Préavis 01/2021 Comptes 2020 Accepté

CI du 28.06.2021 Assermentations - Installation du nouveau CI

La participation des communes pour 2021 de CHF 4'449'115.00 est inférieure de 19,1 % par rapport au budget (CHF 5'499'818.00). Ceci est dû à de multiples raisons, notamment au fait que l'AJET a bénéficié d'importantes subventions cantonales, dont une large partie n'avait pas été budgétée.

AJET 2021	A charge des communes	A charge de Commugny
Coûts	4 449 115,34	636 475,61

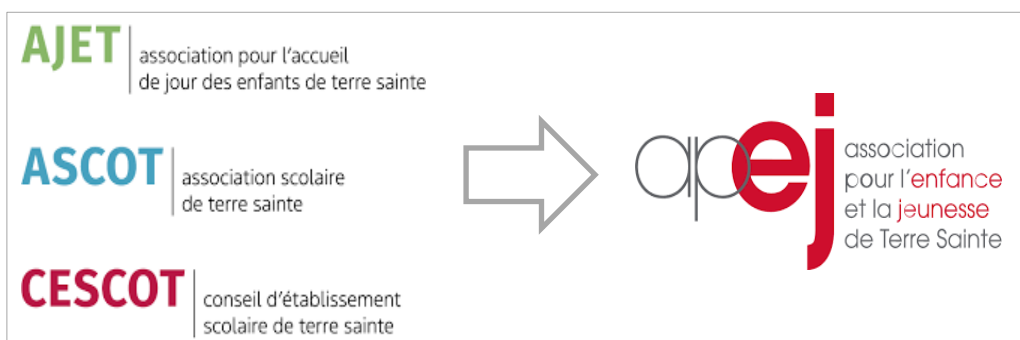
Répartition des enfants de Commugny dans les différentes structures AJET en 2021 :

UAPE	Unité d'accueil pour écoliers	65
Les Coppalines	Crèche à Coppet	17
La Poussinière	Crèche à Crans	1
Les Petits Lutins	Crèche à Chavannes-des-Bois	3
AMF	Accueil en milieu familial	20
CJLT	Centre des jeunes et de loisirs/Baraka	42
CAV	Centre d'animations de vacances	20
APEJ	Total enfants de Commugny	168

Au printemps 2021, les statuts de l'APEJ ont été validés par l'ensemble des Conseils communaux/généraux des communes membres.

- En août 2021, ils ont été validés par le Conseil d'Etat vaudois.
- Au 1er janvier 2022, démarrage de l'Association pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ). Selon l'article 40 des statuts de l'APEJ, « dès cette date (01.01.2022), l'APEJ reprend les droits et obligations, actifs et passifs de l'AJET et de l'ASCOT ».

Le 23 novembre 2021, le Préavis n° 04/2021 relatif au budget APEJ 2022 a été accepté à l'unanimité par le Conseil intercommunal.





URBANISME

Révision du Plan d'Affectation Communal (PACom)

Afin de se mettre en conformité avec le *Plan Directeur Cantonal* (PDCn) et les Lois fédérale et cantonale sur l'Aménagement du Territoire (LAT), la Municipalité a entrepris la révision du *Plan d'Affectation Communal* (PACom), précédemment nommé *Plan Général d'Affectation* (PGA), dans le courant de la législature précédente. Cet effort a été poursuivi par la nouvelle Municipalité avec l'aide du bureau *PLAREL SA*, bureau d'urbanisme mandaté par la Commune depuis 2019 pour l'accompagner dans ses démarches. La population avait été avertie de cette volonté de révision par une publication dans la *Feuille des avis officiels* en 2019.

En 2021, les études techniques nécessaires à l'établissement de ce nouveau *PACom* ont démarré et, pour certaines, sont terminées. La totalité du projet devrait faire l'objet d'une soumission à l'examen préalable auprès des Autorités cantonales en cours d'année 2022.

En parallèle, la Municipalité participe au groupe de travail intercommunal faisant partie du périmètre compact d'agglomération du « *Grand Genève* ». Une convention est en discussion pour fixer les modalités de financement et d'organisation des prochaines étapes, en vue de l'établissement d'un projet de *Plan Directeur Intercommunal* (PDI).

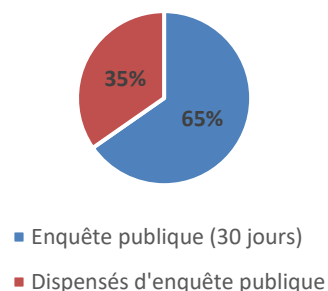
Zone réservée

Au vu des nombreuses sollicitations et demandes de permis de construire en 2021, pour des projets comprenant un nombre important de nouveaux logements, et dans le cadre du surdimensionnement de la Commune, la Municipalité a décidé de procéder à un gel provisoire de toute nouvelle construction sur l'ensemble de son territoire par la création d'une *Zone réservée communale* conformément à l'article 46 LATC. L'objectif est de « bloquer » les réserves à bâtir, de rendre les terrains temporairement inconstructibles et ceci pour une durée pouvant s'étendre jusqu'à 5 ans (prolongeable de 3 ans). Cette *Zone réservée* devra être approuvée par le Conseil communal pour être mise en application, néanmoins elle déploie ses effets dès le premier jour de sa mise à l'enquête, qui a eu lieu du 9 octobre au 11 novembre 2021.

La *Zone réservée* est active dès cette date sur l'ensemble des zones à bâtir et permet ainsi de traiter tous les propriétaires fonciers sur un même pied d'égalité. Elle deviendra caduque dès la mise en application du nouveau *PACom*.

Police des constructions

La commune a traité en 2021 : 49 dossiers de police des constructions, dont 32 en enquête publique de 30 jours et 17 dispensés d'enquête publique selon l'art. 72d RLATC.



MOBILITÉ

La préparation des horaires de transports publics 2024-2025 est en cours et leur gestion est assurée par la région de Nyon. Une première séance de consultation des communes pour le bassin versant de Coppet avec la participation de la Municipalité de Commugny a eu lieu à la fin de l'année 2021.

3. CONCLUSION

L'année 2021, année de changement de législature, fut encore très impactée par la pandémie lors du premier semestre. Durant cette période, de nombreux domaines ont fonctionné à un rythme très réduit et divers projets et dossiers ont été fortement pénalisés dans leur avancement.

La transition entre les deux Municipalité n'a pu se dérouler dans des conditions optimales mais l'engagement de l'ensemble du personnel communal a permis de garantir sans interruption le bon fonctionnement de l'institution.

Avec un renouvellement complet des membres de la Municipalité, le défi à relever était important et la démission de Mme Karlsson Emery en automne n'a pas facilité la tâche des 4 membres restants.

La nouvelle Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel pour son soutien et son engagement et se réjouit de poursuivre son travail afin que Commugny puisse rayonner au sein de la Terre Sainte et demeurer une Commune attractive et dynamique.



COMPTES 2021



PAR ORDRE ADMINISTRATIF

AVEC COMMENTAIRES EN BLEU



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'084'990.37	289'691.51	2'031'000.00	284'000.00	1'832'993.13	315'845.38
10	Autorités	272'694.50		249'500.00		233'025.05	
101	Conseil communal	55'224.70		47'000.00		31'180.45	
101.3001	Jetons de présence et indemnités Année d'élections communales.	39'662.50		35'000.00		25'350.00	
101.3030	A.V.S. - A.I. et ass. Chômage	1'530.85					
101.3060	Remboursement de frais			500.00			
101.3099	Charges diverses des autorités Sorties, apéritifs, repas du Conseil communal et remerciements divers (repas, cadeaux, etc.).	8'333.95		10'000.00		4'812.60	
101.3100	Imprimés et fournitures de bureau Matériel de vote pour les élections communales (non budgété).	5'018.60		500.00			
101.3181	Frais de ports et comptes postaux	678.80		1'000.00		1'017.85	
102	Municipalité	217'469.80		202'500.00		201'844.60	
102.3001	Traitements des municipaux Dépassement dû à la participation LPP (2e semestre). Validée dans le préavis 07/2021.	199'206.00		187'000.00		187'000.00	
102.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	17'059.65		14'500.00		14'111.15	
102.3050	Assurance accident	1'204.15		1'000.00		733.45	
11	Administration	1'024'097.08	32'420.45	1'072'500.00	15'000.00	944'461.25	33'459.00
110	Administration	1'024'097.08	32'420.45	1'072'500.00	15'000.00	944'461.25	33'459.00
110.3010	Traitement du personnel	501'455.00		520'500.00		501'177.70	
110.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	45'843.95		48'400.00		46'714.40	
110.3040	Caisse de pension	82'582.10		84'500.00		81'734.40	
110.3050	Assurance maladie et accident	19'671.95		20'100.00		18'714.45	
110.3060	Indemnités et remboursement de frais Participation aux coûts de téléphone mobile.	733.10		600.00		600.00	
110.3091	Frais pour la formation du personnel	6'756.35		10'000.00		580.00	
110.3100	Imprimés et fournitures de bureau Matériel et fournitures de bureau, frais d'annonces, abonnements à diverses revues et journaux, journal communal « Commugnycation », calendrier, etc.	44'477.68		45'000.00		27'686.80	
110.3111	Achat de mobilier, machines et équipements de bureaux	4'575.05		18'000.00		9'404.55	
110.31111	Achat de mobilier, machines et équipements de bureaux - Covid-19					4'146.45	
110.3117	Achat matériel et articles publicitaires			1'000.00			
110.3151	Entretien mobilier, machines et équipements techn. de bureau	31'875.00		36'000.00		29'821.55	
110.3161	Location local de stockage Location d'un local pour l'Amicale des pompiers (CHF 500/mois)	2'000.00					
110.3163	Locations objets mobiliers Frais supplémentaire pour le logiciel de gestion des bons de soutien au commerce local (préavis 01/2021).	41'359.14		35'000.00		35'841.50	
110.3170	Réceptions et manifestations Les principales dépenses prévues n'ont pas été réalisées à cause de la pandémie.	37'649.95		80'000.00		16'273.15	
110.3181	Frais de ports et comptes postaux	14'996.15		15'000.00		13'610.55	
110.3182	Frais de téléphone et de télécommunication	10'111.60		10'800.00		9'649.90	



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
110.3185	Honoraires et frais d'expertises Ce compte comprend les honoraires du réviseur, les frais de nos conseils juridiques et mandataires divers hors préavis (bureaux d'ingénieurs, prestataires informatiques, évaluation du patrimoine, etc.). Divers mandats non budgétés liés à l'évaluation des patrimoines, l'établissement d'une zone réservée et à la réintroduction d'un mandat pour l'archivage ainsi qu'un audit de la sécurité informatique	117'487.06		80'000.00		75'737.70	
110.3186	Assurances choses et RC	12'578.40		13'000.00		12'730.45	
110.3187	Emoluments Redevances DUN comme SUIA (pour les droits d'auteur).	317.75		600.00		317.75	
110.3189	Frais divers					1'513.00	
110.3190	Cotisations associations Cotisations aux divers associations ou services dont la Commune est membre.	14'785.25		14'000.00		14'711.95	
110.3650	Aides, dons et participations	34'841.60		40'000.00		43'495.00	
110.4310	Emoluments				500.00		
110.4350	Ventes d'imprimés et divers		472.90		1'500.00		289.00
110.4356	Services et divers						125.00
110.4360	Remboursements de frais On trouve principalement dans ce compte la participation aux frais administratifs de gestion de la Déchetterie intercommunale (CHF 6'000).		7'198.00		7'000.00		6'301.40
110.4361	Remboursement de salaire et charges sociales Remboursement en cas d'absence pour maladie ou accident de collaborateur/s de l'Administration (indemnités journalières).		17'841.00				18'264.00
110.4370	Amendes et divers		440.00				940.00
110.4521	Particip. à des charges de justice et de sécurité publique Paiement par le service des notifications des commandements de payer (géré par Chésereux).		6'468.55		6'000.00		6'539.60
110.4809	Prélèvement sur autres provisions						1'000.00
15	Affaires culturelles, loisirs	489'537.61	228'885.06	431'000.00	234'000.00	428'117.68	252'070.38
150	Subventions à sociétés cult. et sport.	172'666.85		172'000.00		162'747.50	
150.3512	Participation à des charges cantonales Subvention FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique), CHF 9.50/hab. (SCRIS).	28'471.50		28'000.00		27'882.50	
150.3651	Subventions à Stés cult. et sport. Certaines aides et subventions sont traitées par le "Pot commun", CHF 45.00/hab. (SCRIS).	135'045.00		132'000.00		134'865.00	
150.3653	LEM communale	9'150.35		12'000.00			
151	Centre sportif	316'870.76	228'885.06	259'000.00	234'000.00	265'370.18	252'070.38
151.3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif Amortissement du préavis 01/2018 « raccordement du bâtiment du Centre sportif des Rojalets sur un chauffage à distance » en une seule fois.	62'985.70					
151.3523	Redevance pour terrain de sport Participation à la mise à disposition des terrains.	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
151.3524	Dépenses Ce montant correspond à la participation aux charges du fonctionnement du Centre sportif des Rojalets appartenant à Coppet et Commugny.	228'885.06		234'000.00		240'370.18	
151.4523	Recettes Répartition des revenus, part de Commugny. Il a été décidé de ne pas redistribuer l'excédent aux Communes (CHF 5'060.80) et de l'attribuer au fonds de réserve.		228'885.06		234'000.00		252'070.38



Rubrique		Titre		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
				charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme	7'486.00	7'486.00	10'000.00	10'000.00	7'381.00	7'381.00		
160	Tourisme	7'486.00	7'486.00	10'000.00	10'000.00	7'381.00	7'381.00		
160.3523	Part versée au Conseil Régional	6'924.55		10'000.00		6'827.45			
160.3902	Participation du tourisme à l'entretien des parcs et jardins	561.45				553.55			
160.4066	Taxes de séjour		7'486.00		10'000.00				7'381.00
La quasi-totalité des taxes de séjours encaissées sont reversées à Région de Nyon (85%) et à Nyon Région Tourisme (7,5%).									
18	Transports publics	291'175.18	20'900.00	268'000.00	25'000.00	220'008.15	22'935.00		
180	Transports publics	291'175.18	20'900.00	268'000.00	25'000.00	220'008.15	22'935.00		
180.3510	Part. à des charges cantonales	174'625.60		177'500.00		166'220.65			
180.3527	Part. à des charges communales	74'797.58		47'500.00		8'175.00			
Refacturation expérimentations horaire ligne 813 de l'année 2020, comptabilisée par erreur sur 2021 au lieu de 2020									
180.3657	Subvention pour le trafic et l'énergie	31'482.00		33'000.00		32'425.00			
180.3667	Aides et subventions individuelles	10'270.00		10'000.00		13'187.50			
180.4369	Ventes cartes journalières CFF		20'900.00		25'000.00				14'760.00
2	FINANCES	5'565'075.40	20'226'607.35	5'306'500.00	17'629'000.00	5'372'935.40	17'317'478.06		
21	Impôts	140'854.10	18'548'661.57	239'000.00	16'290'000.00	332'357.91	15'932'950.92		
210	Impôts	140'854.10	18'548'661.57	239'000.00	16'290'000.00	332'357.91	15'932'950.92		
210.3184	Frais de contentieux et de poursuite			4'000.00					
210.3187	Frais de perception des impôts	113'315.07		106'000.00		118'269.67			
Frais administratifs refacturés par le Canton qui collecte les impôts pour la Commune.									
210.3190	Imputation forfaitaire sur impôts	30'955.25		50'000.00		140'964.12			
L'imputation forfaitaire de l'impôt correspond au dégrèvement pour impôts étrangers prévus dans les conventions de la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions. P.ex. les USA et le Canada retiennent un impôt anticipé de 15% sur les dividendes versés par les sociétés domiciliées dans ces pays. En vertu des conventions en vue d'éviter les doubles impositions, la Suisse (Canton-Commune) rétrocède l'équivalent de cet impôt anticipé. Cet élément est très variable d'une année à l'autre. La Commune prend un tiers à sa charge et le Canton deux tiers.									
210.3191	Activité dirigeante					1'942.25			
210.3291	Intérêts rémunératoires	1'342.30		9'000.00		4'379.85			
Intérêts sur acomptes payés d'avance									
210.3300	Défalcations d'impôts	4'758.52-		70'000.00		66'802.02			
210.4001	Impôts sur le revenu		11'949'961.24		11'120'000.00		10'413'691.77		
Moyenne sur les 5 dernières années 11,4 mios (2017-2021)									
210.4002	Impôts sur la fortune		2'581'634.71		2'200'000.00		2'460'536.01		
Moyenne sur les 5 dernières années 2,34 mios (2017-2021)									
210.4003	Impôts à la source		150'861.20		180'000.00		184'128.86		
Cet impôt peut être très fluctuant car dépendant du changement de statut des sourciers ordinaires et des sourciers mixtes. Ces derniers, qui, au regard du droit fiscal font l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure.									



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
210.4004	Impôts spécial sur les étrangers Cet impôt est calculé en fonction des frais annuels occasionnés par le train de vie du contribuable et des personnes à sa charge vivant en Suisse. Les personnes qui peuvent demander à être soumis à l'impôt spécial doivent être de nationalité étrangère, n'avoir et n'exercer aucune activité lucrative en Suisse.		162'941.45		200'000.00		181'988.10
210.4011	Impôts sur le bénéfice net des PM		79'953.35		75'000.00		46'135.00
210.4012	Impôts sur le capital des PM		10'194.70		7'000.00		8'226.90
210.4013	Impôts compl. sur les immeubles des PM		17'437.50		15'000.00		14'036.65
210.4020	Impôts foncier Impôt en augmentation régulière depuis 2012.		1'241'659.70		1'150'000.00		1'183'990.30
210.4040	Droits de mutation Impôt qui suit une tendance progressive depuis 2015. Impôt conjoncturel, au sens de la Loi sur les péréquations intercommunales (LPIC – rsv 175.51 / voir art. 3 : 50% prélevé par le Canton via la facture sociale.		1'095'794.30		600'000.00		734'368.50
210.4050	Impôts sur les successions et donations Impôt conjoncturel (LPIC, art. 3 / 50%) très fluctuant. Les droits de successions et donations, du fait de leur source, sont difficiles à estimer.		56'023.80		20'000.00		
210.4061	Impôts sur les chiens		21'700.00		18'000.00		20'000.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcation		3'967.20-		15'000.00		10'623.89
210.4223	Intérêts moratoires Recettes fluctuantes, difficiles à estimer Moyenne sur 5 ans = 124'600		109'340.01		150'000.00		102'867.05
210.4411	Impôts sur les gains immobiliers Impôt conjoncturel (LPIC, art. 3 / 50%) Moyenne sur 5 ans = 649'300 (année 2021 exceptionnelle !)		1'039'147.95		500'000.00		525'442.60
210.4415	Rétrocession sur l'impôt des frontaliers		25'768.50		30'000.00		40'394.75
210.4519	Participation du canton RIE III / RFFA RFFA = réforme fiscale et financement de l'AVS		10'210.36		10'000.00		6'520.54
22	Service financier	5'424'221.30	995'645.78	5'067'500.00	839'000.00	5'040'477.49	884'527.14
220	Service financier	5'424'221.30	995'645.78	5'067'500.00	839'000.00	5'040'477.49	884'527.14
220.3181	Frais de ports et de comptes postaux		921.15		1'000.00		824.57
220.3183	Frais bancaires		1'980.01		2'000.00		2'217.15
220.3184	Frais de contentieux et de poursuites		681.60		500.00		43.00
220.3211	Intérêts négatifs sur avoirs Intérêts négatifs sur les liquidités déposées (Banques et Postfinance).		17'910.92		5'000.00		1'101.51
220.3290	Autres intérêts						670.10
220.3301	Amortissements débiteurs et créanciers Abandon créance A. Pavillon 15'347		17'242.62				5'235.16
220.3520	Péréquation en faveur des communes Acomptes 2021 : 4'252'220.- Décompte provisoire : 5'385'485.-		5'385'485.00		5'059'000.00		4'963'385.00
220.35201	Péréquation en faveur des communes - décpte déf, année préc.						54'341.00
220.3809	Attribution à fonds de réserve						12'660.00
220.4220	Revenus du patrimoine financier Montant correspondant principalement aux dividendes sur les actions BCV et RE.		33'114.00		33'000.00		33'133.50
220.4222	Intérêts négatifs sur emprunts Intérêts en notre faveur sur l'emprunt à court terme de CHF 3 mios contracté en 2020 et remboursé en intégralité le 25.05.2021.		2'777.78				500.00
220.4250	Revenus prêts et participations du patrimoine administratif		450.00				1'800.00
220.4390	Autres recettes Commission de perception Impôt Source 3% (rabais).		435.50				31'063.69



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
220.4412	Part à la taxe CO2		445.50				710.95
220.4520	Péréquation provenant des communes		823'839.00		806'000.00		817'319.00
	Allocation à toutes les communes d'un montant en CHF calculé sur la base du nombre d'habitants, afin de compenser certaines dépenses de fonctionnement en lien avec leur taille.						
220.45201	Péréquation provenant des communes - dcpte déf. année préc.		119'237.00				
	Trop comptabilisé dans les cptes 2020						
220.4805	Prélèv. s/provision "pour risques débiteurs"		15'347.00				
23	Amortissements et réserves		682'300.00		500'000.00	100.00	500'000.00
230	Amortissements et réserves		682'300.00		500'000.00	100.00	500'000.00
230.3809	Provision pour risques					100.00	
230.4809	Prélèvement sur autres provisions		682'300.00		500'000.00		500'000.00
	Prélèvement dans la réserve pour risques financiers [9282.03] 500'000.- + adaptation provision débiteurs impôts s/ACI 182'300.						
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'228'120.67	739'253.50	1'221'000.00	680'000.00	1'161'203.50	703'458.80
31	Terrains		14'732.95		15'000.00		14'732.95
310	Terrains		14'732.95		15'000.00		14'732.95
310.4230	Locations de terrains		14'732.95		15'000.00		14'732.95
	Locations de terrains communaux à des tiers.						
32	Forêts	2'369.40		1'000.00			
320	Forêts	2'369.40		1'000.00			
320.3146	Entretiens des forêts	2'369.40		1'000.00			
	Abattage d'arbres non prévu au budget.						
35	Bâtiments communaux	1'225'751.27	724'520.55	1'220'000.00	665'000.00	1'161'203.50	688'725.85
	Il faut prévoir environ 1% de la valeur à neuf d'un bâtiment pour son entretien courant annuel.						
350	Maison communale	124'613.53	8'460.00	125'500.00	9'000.00	119'318.40	8'460.00
350.3010	Traitement du personnel	22'680.00		22'500.00		22'530.00	
350.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	2'184.10		2'100.00		2'163.95	
350.3040	Caisse de pension	3'502.80		3'500.00		3'502.80	
350.3050	Assurance maladie et accident	1'010.45		900.00		990.25	
350.3060	Indemnités et remboursement de frais	180.00		200.00		180.00	
350.3120	Electricité, eau, chauffage	17'889.70		17'800.00		10'672.25	
350.3141	Entretien des bâtiments et monuments	14'880.43		15'000.00		17'096.45	
350.3185	Honoraires et frais d'expertises	8'910.15		10'000.00		8'886.85	
	Contrats liés aux systèmes de détection et d'alarme incendie du bâtiment.						
350.3186	Primes d'assurances	1'405.90		1'600.00		1'325.85	
350.3312	Amort. oblig. bâtiments et constr.	51'970.00		51'900.00		51'970.00	
350.4270	Locations avec bail		7'560.00		8'000.00		7'560.00
350.4360	Remboursement de frais		900.00		1'000.00		900.00
351	Centre scolaire communal	385'738.70	418'456.50	351'400.00	394'000.00	360'553.90	440'059.70
351.3010	Traitement du personnel	67'000.00		66'000.00		67'550.20	
351.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	5'331.95		6'200.00		5'930.65	
351.3040	Caisse de pension	10'297.20		10'300.00		10'255.80	



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351.3050	Assurance maladie et accident	2'609.35		2'600.00		2'667.25	
351.3060	Indemnités et remboursement de frais	540.00		500.00		540.00	
351.3113	Achat de mobilier et équipements autres locaux	15'697.95		15'000.00		15'999.30	
351.3120	Electricité, eau, chauffage	79'611.20		70'000.00		48'384.35	
	Une année sur deux il y a deux livraisons de mazout pour le chauffage.						
351.3130	Achat de fournitures diverses					2'906.40	
351.3141	Entretien des bâtiments et monuments	181'458.85		157'000.00		183'544.60	
	Assainissement en urgence de la tuyauterie du chauffage (CHF 15'000.-) et remplacement d'un concierge en arrêt maladie (CHF 15'000.-).						
351.3186	Assurances choses et RC	7'322.20		8'000.00		6'905.35	
351.3312	Amort. oblig. bâtiments et constr.	15'870.00		15'800.00		15'870.00	
351.4270	Locations avec bail		384'832.00		381'000.00		380'632.00
351.4271	Locations diverses		1'200.00		5'000.00		2'350.00
351.4360	Remboursement de frais		16'600.00		8'000.00		54'710.50
	Une part importante du montant de cette ligne comptable correspond au remboursement par l'assurance suite aux dégâts d'eau (chauffage salle de gym - CHF 10'000).						
351.4361	Remboursement de salaire		15'824.50				2'367.20
	Indemnités journalières de l'assurance (concierge en arrêt maladie)						
352	Stand de tirs	27'953.00	22'881.30	32'800.00	27'000.00	4'934.65	4'067.95
352.3120	Electricité, eau, chauffage	39.50				39.45	
352.3141	Entretien des bâtiments et monuments	23'081.60		27'500.00		720.00	
	Rénovation peintures extérieures et intérieures.						
352.3185	Honoraires et frais d'expertises	3'582.65		4'000.00		2'946.40	
352.3186	Assurances choses et RC	359.25		400.00		338.80	
352.3311	Amort. oblig. d'ouvrages de génie civil	890.00		900.00		890.00	
352.4521	Part. des communes		22'881.30		27'000.00		4'067.95
353	Salle communale	89'668.30	55'518.25	88'000.00	51'000.00	77'189.25	48'133.60
353.3010	Traitement du personnel	22'160.00		22'000.00		22'510.10	
353.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	1'573.50		2'000.00		1'883.45	
353.3040	Caisse de pension	3'396.60		3'400.00		3'376.20	
353.3050	Assurance maladie et accident	799.50		900.00		838.35	
353.3060	Indemnités et remboursement de frais	180.00		200.00		180.00	
353.3120	Electricité, eau, chauffage	25'837.70		21'000.00		17'433.70	
353.3141	Entretien des bâtiments et monuments	32'523.65		35'000.00		27'952.10	
353.3186	Assurances choses et RC	3'197.35		3'500.00		3'015.35	
353.4270	Locations avec bail		36'000.00		36'000.00		36'000.00
353.4271	Locations diverses		11'606.00		15'000.00		10'950.00
	Moins de manifestations dû au Covid						
353.4361	Remboursement de salaire		7'912.25				1'183.60
	Indemnités journalières de l'assurance (concierge en arrêt maladie)						
354	Parc Marguerite	111'594.55	1'138.60	116'000.00	103'691.50		
354.3010	Traitement du personnel	34'010.60		30'300.00	30'288.90		
	Augmentation du temps de travail d'un employé à l'entretien du parc						
354.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	3'127.10		2'800.00	2'928.90		
354.3040	Caisse de pension	5'297.55		4'800.00	4'774.80		
354.3050	Assurance maladie et accident	1'721.70		1'500.00	1'517.85		
354.3060	Indemnités et remboursement de frais	295.50		200.00	246.00		
354.3113	Achat de mobilier et équipements autres locaux.	5'035.00		5'000.00			



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
354.3114	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien			2'000.00	1'173.80		
354.3120	Electricité, eau, chauffage	1'300.00		3'500.00	1'656.30		
	Frais d'arrosage sur-estimés (CHF 1'300).						
354.3145	Entretien des parcs et de zones de loisirs	6'945.10		11'500.00	7'242.95		
354.3186	Assurances choses et RC			500.00			
354.3311	Amort. oblig. d'ouvrages de génie civil	53'862.00		53'900.00	53'862.00		
354.4361	Remboursement de salaire		1'138.60				
355	Bâtiments communaux (général)	186'868.75		169'600.00	183'593.10		
355.3010	Traitement du personnel	96'819.30		99'000.00	99'319.85		
	Stagiaires d'été : B2021 = 12'000 / R2021 9'700.						
355.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	8'968.10		9'400.00	9'120.45		
355.3040	Caisse de pension	14'277.75		14'000.00	13'958.40		
355.3050	Assurance maladie et accident	3'144.50		3'400.00	3'281.90		
355.3060	Indemnités et remboursement de frais	530.00		600.00	600.00		
355.3113	Achat de mobilier et équipements autres locaux	5'572.90					
	Installation compteur Local des Pompes						
355.3120	Electricité, eau, chauffage	656.00					
	Compteur Local des Pompes (Goupil)						
355.3130	Achat de fournitures diverses	33'962.94		25'000.00	22'091.90		
	Y.c. matériel supplémentaire crise sanitaire						
355.31301	Achat de fournitures diverses - Covid-19				15'309.60		
355.3141	Entretien des bâtiments et monuments	6'336.75		5'000.00	10'361.05		
355.3145	Entretien des parcs et de zones de loisirs	10'116.86		10'000.00	3'721.05		
355.3154	Entretien des machines	470.95		1'000.00	1'337.80		
355.3185	Honoraires et prestations de service	5'883.90		2'000.00	4'367.25		
	Plan d'évacuation (CHF 3'000.-)						
355.3186	Assurances choses et RC	128.80		200.00	123.85		
356	Bâtiment Laiterie	44'257.10	57'655.60	38'100.00	49'000.00	40'205.15	49'115.40
356.3120	Electricité, eau, chauffage	13'033.50		14'000.00		11'355.20	
356.3141	Entretien des bâtiments et monuments	14'684.55		16'000.00		20'795.50	
356.3186	Assurances choses et RC	416.85		400.00		393.10	
356.3189	Frais divers	8'460.20					
	Dédommagement des locataires du congélateur communal.						
356.3312	Amort. oblig. bâtiments et constr.	7'662.00		7'700.00		7'661.35	
356.4270	Locations avec bail		38'400.00		38'400.00		38'400.00
356.4271	Locations congélateurs		6'935.00		6'800.00		6'855.00
356.4360	Remboursement de frais		12'320.60		3'800.00		3'860.40
	Frais de chauffage + remboursement assurance denrées alimentaires						
357	Bâtiment SAC UAPE	163'815.19	108'541.95	208'500.00	95'000.00	186'801.05	97'113.80
	La clé de répartition entre l'UAPE et le Centre des jeunes (CJLT) est de respectivement 2/3 et 1/3. Cette répartition provient des rapports des superficies des bâtiments						
357.3010	Traitement du personnel	14'860.00		14'700.00		15'010.05	
357.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	1'150.65		1'300.00		1'302.90	
357.3040	Caisse de pension	2'282.40		2'300.00		2'272.20	
357.3050	Assurance maladie et accident	567.35		600.00		583.30	
357.3060	Indemnités et remboursement de frais	120.00		100.00		120.00	
357.3112	Achat du mobilier scolaire	872.80		2'100.00		674.45	
357.3120	Electricité, eau, chauffage	8'402.15		7'500.00		6'587.80	



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
357.3141	Entretien des bâtiments et monuments Remplacement portes sortie de secours par préavis car le montant total dépassait CHF 50'000.- (B2021 = 20'000.-)	44'748.19		89'000.00		70'592.35	
357.3185	Honoraires et frais d'expertises	5'773.15		6'000.00		4'680.25	
357.3186	Assurances choses et RC	1'067.50		1'000.00		1'006.75	
357.3312	Amort. obligatoires bâtiments et constructions	83'971.00		83'900.00		83'971.00	
357.4270	Locations avec bail		65'000.00		60'000.00		60'000.00
357.4351	Vente d'électricité		585.80		2'000.00		522.00
357.4360	Refacturation de frais		39'000.00		33'000.00		36'000.00
357.4361	Remboursement de salaire		3'956.15				591.80
	Indemnités journalières de l'assurance (conciergerie en arrêt maladie)						
358	Bâtiment SAC Centre jeunes	91'242.15	51'868.35	90'100.00	40'000.00	84'916.50	41'775.40
	La clé de répartition entre le Centre des jeunes (CJLT) et l'UAPE est de respectivement 1/3 et 2/3. Cette répartition provient des rapports des superficies des bâtiments						
358.3010	Traitement du personnel	21'900.00		21'600.00		22'500.20	
358.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	1'269.25		2'000.00		1'742.75	
358.3040	Caisse de pension	3'343.80		3'400.00		3'312.60	
358.3050	Assurance maladie et accident	693.95		800.00		761.50	
358.3060	Indemnités et remboursement de frais	180.00		200.00		180.00	
358.3113	Achat de mobilier et équipements autres locaux			1'000.00			
358.3120	Electricité, eau, chauffage	4'201.10		3'700.00		3'293.95	
358.3141	Entretien des bâtiments et monuments Remplacement d'un concierge en arrêt maladie	14'341.40		12'000.00		8'282.05	
358.3185	Honoraires et frais d'expertises	2'778.90		3'000.00		2'340.10	
358.3186	Assurances choses et RC	533.75		500.00		503.35	
358.3312	Amort. obligatoires bâtiments et constructions	42'000.00		41'900.00		42'000.00	
358.4270	Locations avec bail		40'000.00		40'000.00		40'000.00
358.4361	Remboursement de salaire		11'868.35				1'775.40
	Indemnités journalières de l'assurance (conciergerie en arrêt maladie)						
4	TRAVAUX	1'759'276.10	1'106'098.88	1'743'000.00	1'025'500.00	1'837'167.87	1'138'587.67
41	Service technique	101'566.70	135'618.65	59'000.00	59'000.00	62'716.56	65'648.50
410	Service technique	101'566.70	135'618.65	59'000.00	59'000.00	62'716.56	65'648.50
410.3100	Frais d'annonces	12'249.15		8'500.00		5'683.30	
410.3185	Honoraires et prestations de service Les frais dus au Service technique intercommunal (STI) sont refacturés intégralement aux propriétaires, hormis la participation annuelle communale au STI. Dans ce compte est également imputé les frais annuels de maintenance et mises à jour du SIG communal.	88'799.60		50'000.00		57'033.26	
410.3529	Part. à Service technique intercommunal	517.95		500.00			
410.4313	Emoluments de permis de construire		133'003.70		59'000.00		60'944.15
410.4319	Emoluments administratifs divers		2'614.95				4'704.35
43	Routes et chemins	606'238.45	6'980.97	676'500.00	1'000.00	721'273.21	48'778.85
430	Routes et chemins	606'238.45	6'980.97	676'500.00	1'000.00	721'273.21	48'778.85
430.3010	Traitement du personnel - apprenti engagé en CDI dès le 13.08.2021 (+24'000) - budget d'un employé calculé s/un taux d'occupation à 100% -> réel 80% (20% p/la déchetterie) (-15'000) - stagiaires été : budget 3'000 -> réel 0.- (uniquement conciergerie)	277'172.65		272'000.00		293'460.85	



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
430.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	26'080.85		25'300.00		27'876.75	
430.3040	Caisse de pension	40'587.50		40'400.00		42'526.00	
430.3050	Assurance maladie et accident	13'898.40		13'200.00		14'178.50	
430.3060	Indemnités et remboursement de frais	1'977.50		2'000.00		2'150.00	
430.3091	Frais formation personnel	640.00		1'000.00		1'027.00	
430.3099	Autres charges de personnel	11'432.15		8'000.00		9'207.85	
	Renouvellement de vêtements de travail.						
430.3113	Achat de mobilier et équipements autres locaux	785.40		1'000.00			
430.3114	Achat de machines et de matériel d'exploitation et d'entretien	7'056.95		15'000.00		4'980.75	
	Diminution d'achats grâce au bon niveau d'entretien et au remplacement régulier et récent du parc de machines et de matériel.						
430.3115	Achat de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires					55'465.00	
430.3120	Electricité, eau, chauffage	19'273.30		20'000.00		18'519.10	
	Eclairage public.						
430.3124	Achats et consommation de combustibles	6'926.76		10'000.00		5'389.75	
430.3130	Achats de fournitures diverses	19'265.20		20'000.00		21'628.85	
430.31301	Achats de fournitures diverses - Covid-19					355.40	
430.3142	Entretien du réseau routier	70'737.75		120'000.00		125'757.60	
	Marge de sécurité trop élevée. Entretien courant moins élevé que prévu. Dans ce poste, on trouve les frais divers d'entretien courant, ainsi que les frais liés à la balayeuse intercommunale (Mies) et ceux pour le déneigement (DGMR et mandat) + éparage effectué par la voirie en lieu et place d'une entreprise						
430.3143	Entretien de la signalisation routière et de l'éclairage public	28'728.79		40'000.00		30'874.01	
430.3154	Entretien machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	5'278.40		10'100.00		4'987.40	
	Le parc des machines ayant été renouvelé ces dernières années, les frais d'entretien baissent.						
430.3155	Entretien véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	13'223.30		15'000.00		5'443.40	
430.3185	Honoraires et prestations de service	5'755.00		10'000.00		12'722.00	
430.3186	Assurances choses et RC	6'236.60		7'900.00		8'072.10	
430.3188	Transport et enlèvement des déchets communaux	5'079.15		12'000.00		3'956.95	
	Déchets communaux y compris les déchets verts destinés à la compostière.						
430.3189	Frais divers			200.00			
430.3190	Taxes et frais divers	4'921.80		5'500.00		4'803.20	
430.3311	Amort. oblig. d'ouvrages de génie civil	22'791.00		22'800.00		22'790.75	
430.3313	Amort. oblig. machines, mobilier, véhicules	5'100.00		5'100.00		5'100.00	
430.3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	13'290.00					
	Amortissement du préavis 03/2011 « création d'un parking communal » en une seule fois. N'a jamais été réalisé.						
430.4360	Remboursement de frais		683.07		1'000.00		46'398.40
430.4361	Remboursement de salaire		6'297.90				2'380.45
44	Parcs, cimetière et décoration	24'833.16	1'761.45	30'000.00	1'000.00	19'898.25	2'353.55
440	Parcs, cimetière et décoration	24'833.16	1'761.45	30'000.00	1'000.00	19'898.25	2'353.55
440.3145	Entretien de parcs et zones de loisirs	23'562.96		30'000.00		18'032.05	
	Poursuite des mesures d'économies par le biais de nouvelles pratiques et habitudes pour les plantations et entretiens y relatifs.						
440.3186	Assurances choses et RC	70.20				66.20	
440.3809	Attribution à fonds de réserve	1'200.00				1'800.00	
440.4308	Taxes pour abattage arbres		1'200.00		1'000.00		1'800.00
	La taxe de compensation se monte à CHF 200.00 par arbre.						
440.4902	Participation du tourisme à l'entretien et parcs et jardins		561.45				553.55

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères	961'737.81	961'737.81	967'500.00	964'500.00	1'033'279.85	1'021'806.77
	Les domaines dits « autofinancés » sont des tâches publiques qui nécessitent d'être « autoporteuses » d'un point de vue financier. En d'autres termes, les recettes courantes de la tâche en question doivent couvrir les dépenses courantes de la même tâche, y compris les amortissements comptables obligatoires.						
450	Ordures ménagères	494'341.16	494'341.16	470'000.00	470'000.00	494'779.84	485'902.82
450.31011	Carte d'accès	1'800.00		1'000.00			
	Stock de cartes reconstitué une année sur deux.						
450.3130	Achat de fournitures diverses	519.30					
	Rouleaux sacs poubelles						
450.31881	Ordures ménagères élimination	59'285.68		60'000.00		58'563.10	
450.31882	Ordures ménagères transport	75'472.04		85'000.00		82'553.18	
450.31883	Ordures ménagères autres déchets	1'023.52				1'118.14	
	Élimination et transport des déchets carnés.						
450.31885	Déchets spéciaux	9'275.00		9'500.00		8'877.02	
450.3301	Amortissements débiteurs	980.15		1'000.00			
450.3312	Amortissement bâtiments et constructions	26'960.00		27'000.00		26'960.00	
450.35261	Participation à la Sadec	13'907.00		17'000.00		7'034.00	
450.35262	Participation à la déchetterie intercommunale	219'950.92		252'000.00		262'638.49	
	Participation liée au nombre d'habitants. Voir aussi les commentaires du compte 451.						
450.3812	Attribution au fonds ordures ménagères	85'167.55		17'500.00		47'035.91	
	L'excédent de revenu de la taxe forfaitaire est attribué au fonds pour ordures ménagères et déchets du bilan (compte 9280.04).						
450.4342	Taxe forfaitaire déchets		272'699.98		260'000.00		264'149.98
450.4343	Rétrocession taxe au sac		118'973.26		115'000.00		121'384.73
	Rétrocession liée au poids des ordures ménagères communales livrées en 2021.						
450.4344	Taxe entreprises		4'120.00		4'000.00		4'120.00
450.4349	Taxe élimination déchets carnés		440.30				518.45
450.4358	Vente carte d'accès		1'535.62		1'000.00		1'278.53
450.4360	Ristourne sur élimination des déchets						2'231.13
450.4399	Produits extraordinaires		4'172.00				
450.49092	Part à charge du social		92'400.00		90'000.00		92'220.00
	Montant correspondant à l'exemption de la taxe forfaitaire des habitants jusqu'à leur 18 ans révolus (voir aussi le compte 720.3909).						
451	Déchetterie intercommunale	464'309.69	464'309.69	494'500.00	494'500.00	535'903.95	535'903.95
451.3010	Traitement du personnel	111'183.25		115'000.00		118'489.25	
	La diminution par rapport au B2021 est due, d'une part à la réorganisation du personnel entre la déchetterie et la voirie, et d'autre part à l'engagement d'un collaborateur (50%) avec un salaire en dessous du montant budgété.						
451.3012	Traitement du personnel Covid-19					1'483.90	
451.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	10'814.80		10'800.00		11'502.40	
	Pour le budget 2021, le taux de cotisation AVS/AI/APG a été calculé avec un taux de 5,275%. Dès 01.2021 il est passé à 5,30%. Il n'y a donc pas de variation visible par rapport au budget, malgré la baisse de la masse salariale, car celle-ci a été "absorbée" par la hausse du taux.						
451.3040	Caisse de pension	8'966.40		15'900.00		15'489.85	
	Diminution suite à l'engagement en CDI (en lieu et place d'un salaire horaire) d'un collaborateur de -25 ans (cotise uniquement aux risques) ainsi que d'un collaborateur dont le salaire et en dessous du montant minimum par an -> pas de cotisation prélevée ! A noter que le B2021 a été adapté/calculé sur la base du personnel existant en 2020						



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
451.3050	Assurance maladie et accident Au-dessus du budget à la suite d'une erreur lors de la préparation du budget. Calcul de la participation à l'assurance maladie de deux de nos collaborateurs à leur taux d'activité respectifs, alors que le montant payé est de CHF 120.- peu importe le pourcentage du collaborateur.	7'654.40		6'000.00		6'246.55	
451.3060	Indemnités et remb. de frais	127.00		500.00		504.00	
451.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers			3'000.00			
451.3099	Charges diverses du personnel	1'350.52		2'000.00			
451.3114	Achat de machines et de matériel d'exploitation et d'entretien Prévu CHF 10'000.- au budget pour un abri -> pas réalisé ! Achat tables en inox sur mesure -> CHF 7'687.42	7'687.42		12'000.00		2'565.05	
451.3115	Achat de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires			1'000.00			
451.3120	Electricité, eau, chauffage Diminution des charges d'électricité	800.84		1'500.00		1'142.50	
451.3124	Achats et consommation de combustibles	315.33		500.00		20.43	
451.3130	Achat de fournitures diverses	1'264.23		3'500.00		2'626.54	
451.31301	Achat de fournitures diverses - Covid-19					1'723.81	
451.3141	Entretien des bâtiments et monuments	280.41				4'849.81	
451.3145	Entretien parcs et de zones à loisirs Augmentation du contrat Streit depuis juillet 2021. (1S2021 = 940.- par trimestre / 2S2021 = 1'230.- par trimestre)	4'029.70		3'300.00		3'491.16	
451.3154	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	1'017.23		3'500.00		3'011.29	
451.3162	Droit de superficie	3'901.00		3'900.00		3'900.00	
451.3163	Location objets mobiliers	15'655.60		16'000.00		15'896.40	
451.3170	Réceptions et manifestations	926.82		1'000.00		878.04	
451.3182	Frais de téléphone et de télécommunication	313.02		500.00		326.52	
451.3185	Honoraires et frais d'expertises Coût marché public moins élevé que budgété	50'836.86		54'000.00		45'736.45	
451.31851	Honoraires et frais d'expertises - Covid-19					59'152.51	
451.3186	Assurances choses et RC	564.40		600.00		532.25	
451.31881	Frais d'élimination	168'075.80		152'500.00		154'119.41	
451.31882	Frais de transport 31881/31882 : Transvoirie dès 07.2021 : diminution du coût des traitements des déchets mais baisse de la rétrocession des déchets valorisables (451.4360).	49'695.82		69'500.00		65'491.35	
451.31883	Transport et élimination DSM	17'461.14		18'000.00		16'724.48	
451.3189	Frais divers Note de crédit datant de 2019, restée en attente dans le bilan suite à une erreur de comptabilisation (comptes 2019 & 2020). Extourné sur 2021 !	1'387.70					
451.4343	Rétrocession taxe au sac Rétrocession taxe au sac largement au-dessus du B2021		6'973.32		2'800.00		5'220.34
451.4351	Vente d'électricité		151.97		1'000.00		144.95
451.4360	Ristourne sur élimination des déchets Non budgété		23'996.98				20'012.32
451.4361	Rétrocession TEA sur le verre Vetroswiss : le montant de la rétrocession 2021 sera calculé courant de l'année 2022				18'000.00		
451.4362	Remboursement de frais Facture émise suite à des dommages sur la borne de lecture de cartes		412.00				
451.4363	Remboursement de salaire et charges sociales		2'319.20				380.20
451.4526	Participation des communes		430'456.22		472'700.00		510'146.14



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
452	Déchets particuliers	3'086.96	3'086.96	3'000.00	2'596.06		
452.3188	Transport et enlèvement des déchets communaux	3'086.96		3'000.00	2'596.06		
452.4812	Prélèvement au fonds pour déchets		3'086.96				
47	Cours d'eau, rives et ports	64'899.98		10'000.00			
470	Cours d'eau	64'999.98		10'000.00			
470.3147	Entretien des cours d'eau	675.28		10'000.00			
	A l'exception d'un abattage d'arbre les travaux d'entretien courants réalisés ont pu être assumés par les employés communaux (Voirie).						
470.3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	64'224.70					
	Amortissement du préavis 03/2017 « étude hydrologique et hydraulique du Greny » en une seule fois. Gestion reprise par les SITSE.						
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'692'976.30	750.00	1'874'000.00	1'618'153.75	750.00	
51	Enseignement primaire	874'640.65		961'000.00	837'909.00		
510	Enseignement primaire	874'640.65		961'000.00	837'909.00		
510.3520	Part. à charges assoc. intercom.	874'640.65		961'000.00	837'909.00		
	La participation de Commugny est inférieure au budget de CHF 86'359.35. La clé de répartition se fait pour moitié au nombre d'habitants, pour moitié au nombre d'élèves (207 pour Commugny).						
	Cette diminution s'explique essentiellement par la situation sanitaire et les activités (sorties, camps, promotions) qui n'ont pas pu se réaliser.						
	Les principaux postes des comptes sont les loyers des salles d'écoles aux communes, Arsco SA et les transports d'élèves.						
52	Enseignement secondaire	753'813.70	750.00	850'000.00	708'428.70	750.00	
520	Enseignement secondaire	753'813.70	750.00	850'000.00	708'428.70	750.00	
520.3520	Part. à charges assoc. intercom.	753'813.70		850'000.00	708'428.70		
	La participation de Commugny est inférieure au budget de CHF 96'186.30. La clé de répartition se fait pour moitié au nombre d'habitants, pour moitié au nombre d'élèves (102 pour Commugny).						
	Cette diminution s'explique essentiellement par la situation sanitaire et les activités (camps, voyages d'étude) qui n'ont pas pu se réaliser.						
	Le principal poste des comptes est Arsco SA.						
520.4511	Subvention cantonale		750.00			750.00	
54	Office d'orientation professionnelle	4'215.30		4'000.00	3'949.40		
540	Office d'orientation professionnelle	4'215.30		4'000.00	3'949.40		
540.3520	Part versée à autres communes	4'215.30		4'000.00	3'949.40		
	Participation de Commugny aux frais de l'Office régional						
58	Temples et cultes	60'306.65		59'000.00	67'866.65		
580	Temples et cultes	60'306.65		59'000.00	67'866.65		
580.3520	Part versée à la Régie des Eglises	59'940.00		58'700.00	67'505.00		
	Régie des Eglises de Terre-Sainte : participation de CHF 20.00 par habitant.						
580.3521	Autres participations	366.65		300.00	361.65		
	Participation aux coûts de la paroisse de langue allemande refacturée aux Communes (par Morges).						



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	1'165'135.50	47'855.50	1'175'000.00	42'000.00	1'294'060.75	59'335.00
61	Corps de police	842'195.50	800.00	841'000.00	2'000.00	977'040.65	813.00
610	Corps de police	842'195.50	800.00	841'000.00	2'000.00	977'040.65	813.00
610.3185	Honoraires et frais d'expertises	239'720.50		260'000.00		222'602.90	
	Honoraires SDS.						
610.31851	Honoraires et frais d'expertises - Covid-19					190'736.75	
610.3511	Participation à des charges cantonales	602'463.00		581'000.00		563'701.00	
	Acomptes 2021 : 580'720.-						
	Décompte provisoire : 602'463.-						
610.35111	Participation à des charges cantonales - complém. AP	12.00					
610.4360	Remboursement de frais		800.00		2'000.00		800.00
610.4519	Facture policière décpte final A.P.						13.00
62	Contrôle des habitants	194'122.65	47'055.50	196'000.00	40'000.00	214'587.25	58'522.00
620	Contrôle des habitants	194'122.65	47'055.50	196'000.00	40'000.00	214'587.25	58'522.00
620.3010	Traitement du personnel	133'790.00		135'000.00		151'705.00	
620.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	12'480.35		12'800.00		12'804.95	
620.3040	Caisse de pension	21'921.70		22'000.00		24'582.45	
620.3050	Assurance maladie et accident	6'101.05		6'200.00		6'087.60	
620.3102	Documentation et frais d'annonces	19'829.55		20'000.00		19'407.25	
620.4311	Emoluments pièces d'identité et attestations		10'910.00		10'000.00		9'690.00
620.4312	Emoluments permis de séjour		31'628.50		30'000.00		29'689.00
620.4361	Remboursement de salaire et charges sociales		4'517.00				19'143.00
65	Défenses contre l'incendie	69'902.95		79'000.00		43'697.80	
650	Défense contre l'incendie	69'902.95		79'000.00		43'697.80	
650.3520	Part. à association intercommunale	69'902.95		79'000.00		43'697.80	
	Montant en relation avec les activités des sapeurs-pompiers. Toutes les activités sans relation directe avec les interventions de secours ont été nettement réduites à cause de la pandémie. CHF 23.32 par habitant						
66	Protection civile	58'914.40		59'000.00		58'735.05	
660	Protection civile	58'914.40		59'000.00		58'735.05	
660.3520	Part versée à d'autres communes	58'914.40		59'000.00		58'735.05	



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	8'008'046.36	4'333.00	7'893'000.00	6'783'753.39	22'402.15	
71	Service social	676'055.36		818'000.00	690'201.29	1'150.15	
710	Service social communal et intercommunal	676'055.36		818'000.00	689'069.89		
710.3188	Enlèvement déchets encombrants	39'579.75		37'000.00	39'579.75		
710.3525	Participation AJET	636'475.61		781'000.00	649'490.14		
	La participation de Commugny est inférieure au budget de CHF 144'524,39. La clé de répartition se fait pour moitié au nombre d'habitants et pour moitié au nombre d'enfants de la Commune occupant une place dans une structure (excepté pour le CAV et le CJLT). Enfants de Commugny placés dans les différentes structures AJET en 2021 (168). Les comptes 2021 de l'AJET sont globalement inférieurs au budget (-4,6%). L'AJET a bénéficié d'importantes subventions cantonales, dont une large partie n'avait pas été budgétée.						
713	Aide sanitaire d'urgence				1'131.40	1'150.15	
713.3131	Achats prod. alimentaires - aide sanitaire d'urgence				1'131.40		
713.4356	Facturation aide sanitaire d'urgence					1'150.15	
72	Prévoyance sociale cantonale	7'313'960.25	4'333.00	7'054'000.00	6'059'520.30	5'905.00	
720	Prévoyance sociale cantonale	7'313'960.25	4'333.00	7'054'000.00	6'059'520.30	5'905.00	
720.3510	Part versée au canton	7'158'306.00		6'894'000.00	5'907'232.00		
	Acomptes 2021 : 6'893'879.- Décompte provisoire : 7'158'306.-						
720.3520	Action sociale régionale	58'758.75		65'500.00	55'665.80		
720.3650	Contribution AVASAD	4'495.50		4'500.00	4'402.50		
	Prestations fournies par La Fondation de La Côte (CHF 1.50 / hab.). Imputation de charges des déchets						
720.3909		92'400.00		90'000.00	92'220.00		
	Montant correspondant à l'exemption de la taxe forfaitaire des habitants jusqu'à leur 18 ans révolus (voir aussi 450.49092).						
720.4519	Facture sociale décpté final AP		4'333.00			5'905.00	
73	Santé publique	18'030.75		21'000.00	18'684.80		
730	Santé publique	18'030.75		21'000.00	18'684.80		
730.3650	Part. au Centre funéraire Nyon	5'443.35		8'000.00	5'477.30		
730.3651	Part. à la Clinique dentaire scolaire	12'587.40		13'000.00	13'207.50		
74	Office du logement				15'347.00	15'347.00	
740	Office du logement				15'347.00	15'347.00	
740.3665	Aides individuelles de prévoyance sociale				15'347.00		
740.4360	Remboursement de frais					15'347.00	
Total		21'503'620.70	22'414'589.74	21'243'500.00	19'660'500.00	19'900'267.79	19'557'857.06
Excédent			910'969.04	1'583'000.00		342'410.73	

PAR NATURE



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	21'503'620.70	21'243'500.00	19'900'267.79			
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'968'223.02	1'979'500.00	1'979'772.60			
300	Autorités et commissions	238'868.50	222'000.00	212'350.00			
301	Personnel admin. et d'exploit.	1'303'030.80	1'318'600.00	1'346'026.00			
303	Assurances sociales	137'415.10	137'600.00	138'082.70			
304	Caisse de pensions et prév.	196'455.80	204'500.00	205'785.50			
305	Assurances accidents, maladie	59'076.75	57'200.00	56'600.95			
306	Indemnisation et remboursement	4'863.10	5'600.00	5'300.00			
308	Personnel intérimaire		3'000.00				
309	Autres charges aut. et pers.	28'512.97	31'000.00	15'627.45			
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'192'085.44	2'324'100.00	2'455'905.38			
310	Imprimés et fournitures bureau	83'374.98	75'000.00	52'777.35			
311	Achats mobilier, matériel, etc	47'283.47	73'100.00	94'409.35			
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	178'287.08	169'500.00	124'494.78			
313	Autres fournit. et marchand.	55'011.67	48'500.00	67'773.90			
314	Entret. immeubles, routes, etc	479'501.67	582'300.00	533'312.73			
315	Entretien mobiliers, install.	51'864.88	65'600.00	44'601.44			
316	Loyers, fermages, redevances	62'915.74	54'900.00	55'637.90			
317	Réceptions et manifestations	38'576.77	81'000.00	17'151.19			
318	Honoraires, prestations serv.	1'144'606.88	1'104'700.00	1'303'325.22			
319	Impôts, taxes, cotisations	50'662.30	69'500.00	162'421.52			
32	INTERETS PASSIFS	19'253.22	14'000.00	6'151.46			
321	Intérêts dettes à court terme	17'910.92	5'000.00	1'101.51			
329	Autres intérêts	1'342.30	9'000.00	5'049.95			
33	AMORTISSEMENTS	465'040.65	381'900.00	383'112.28			
330	Amort. patrimoine financier	13'464.25	71'000.00	72'037.18			
331	Amort. obligatoire patr. admn.	311'076.00	310'900.00	311'075.10			
332	Autres amort. patrimoine admn.	140'500.40					
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	16'436'374.17	16'184'000.00	14'658'549.81			
351	Canton	7'963'878.10	7'680'500.00	6'665'036.15			
352	Communes et associations comm.	8'472'496.07	8'503'500.00	7'993'513.66			
36	AIDES ET SUBVENTIONS	243'315.20	252'500.00	262'406.80			
365	Aides, subventions inst. priv.	233'045.20	242'500.00	233'872.30			
366	Aides individuelles	10'270.00	10'000.00	28'534.50			
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	86'367.55	17'500.00	61'595.91			
380	Attrib. fonds réser., renouv.	1'200.00		14'560.00			
381	Attrib. financements spéciaux	85'167.55	17'500.00	47'035.91			
39	IMPUTATIONS INTERNES	92'961.45	90'000.00	92'773.55			
390	Imputations internes	92'961.45	90'000.00	92'773.55			



Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS	22'414'589.74	19'660'500.00	19'557'857.06			
40	IMPOTS	17'371'680.75	15'610'000.00	15'265'106.98			
400	Impôts sur le revenu, fortune	14'845'398.60	13'700'000.00	13'240'344.74			
401	Impôts sur le bénéfice net	107'585.55	97'000.00	68'398.55			
402	Impôts foncier	1'241'659.70	1'150'000.00	1'183'990.30			
404	Droits de mutation	1'095'794.30	600'000.00	734'368.50			
405	Impôts successions, donations	56'023.80	20'000.00				
406	Impôts, taxes possess., dép.	29'186.00	28'000.00	27'381.00			
409	Impôts récupérés ap. défal.	3'967.20-	15'000.00	10'623.89			
42	REVENUS DU PATRIMOINE	751'947.74	788'200.00	735'780.50			
422	Revenus capitaux du patrimoine	145'231.79	183'000.00	136'500.55			
423	Revenus des immeubles patri.	14'732.95	15'000.00	14'732.95			
425	Revenus prêts patr. administ.	450.00		1'800.00			
427	Revenus immeubles patr. admin.	591'533.00	590'200.00	582'747.00			
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS	784'843.40	586'600.00	785'141.12			
430	Taxes légales de remplacement	1'200.00	1'000.00	1'800.00			
431	Emoluments	178'157.15	99'500.00	105'027.50			
434	Taxes de raccordement et util.	403'206.86	381'800.00	395'393.50			
435	Ventes et prestations service	2'746.29	5'500.00	3'509.63			
436	Remboursements de tiers	194'485.60	98'800.00	247'406.80			
437	Amendes	440.00		940.00			
439	Autres recettes	4'607.50		31'063.69			
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES	1'065'361.95	530'000.00	566'548.30			
441	Parts aux recettes cantonales	1'065'361.95	530'000.00	566'548.30			
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB	1'647'060.49	1'555'700.00	1'603'331.61			
451	Canton	15'293.36	10'000.00	13'188.54			
452	Communes et associations comm.	1'631'767.13	1'545'700.00	1'590'143.07			
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.	700'733.96	500'000.00	509'175.00			
480	Prélèvement fonds réserve	697'647.00	500'000.00	509'175.00			
481	prélèvement financ. spéciaux	3'086.96					
49	IMPUTATIONS INTERNES	92'961.45	90'000.00	92'773.55			
490	Imputations internes	92'961.45	90'000.00	92'773.55			
Total		21'503'620.70	22'414'589.74	21'243'500.00	19'660'500.00	19'900'267.79	19'557'857.06
Excédent			910'969.04	1'583'000.00		342'410.73	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	16'091'323.95	16'091'323.95	18'208'034.87	18'208'034.87		
91	ACTIF	16'091'323.95		18'208'034.87			
910	DISPONIBILITES	5'554'220.25		4'343'886.95			
9100	Caisse	2'501.85		2'470.10			
9100.02	Caisse - Greffe	2'501.85		2'470.10			
9101	Compte de chèque postaux	1'038'131.44		479'778.20			
9101.01	PostFinance	1'038'131.44		479'778.20			
9102	Banques	4'513'586.96		3'861'638.65			
9102.02	Banque Cantonale Vaudoise - c/c n° 0701.14.07	4'513'586.96		3'861'638.65			
911	DEBITEURS	3'360'905.43		3'774'390.02			
9111	Comptes-courants débiteurs	389'061.64		471'432.70			
9111.11	AJET - compte-courant	184'456.39		155'749.86			
9111.12	ASCOT - compte-courant	183'137.65		269'178.30			
9111.14	SDIS - compte-courant	9'877.70		23'203.95			
9111.15	A.F.C. - impôts anticipés à récupérer	11'589.90		11'600.40			
9111.17	Centre Sportif des Rojalets			11'700.19			
9112	Impôts à encaisser	2'830'667.06		3'098'135.52			
9112.00	Administration Cantonale des impôts - PP/PM/IS	2'132'037.21		2'458'910.20			
9112.09	Impôt anticipé fédéral supputé	698'629.85		639'225.32			
9115	Débiteurs	140'205.70		204'821.80			
9115	Débiteurs	135'649.75		202'506.20			
9115.001	Débiteurs taxe déchets	4'555.95		2'315.60			
9119	Autres créances	971.03					
9119.01	T.V.A. - compte-courant	971.03					
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	196'603.50		196'603.50			
9120	Titres & placements	196'602.50		196'602.50			
9120.01	Titres	196'602.50		196'602.50			
9123	Terrains & bâtiments	1.00		1.00			
9123.01	Bâtiment Laiterie	1.00		1.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	291'990.40		3'213'699.50			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9139	Actifs transitoires	291'990.40		3'213'699.50			
9139.00	Actifs transitoires	291'990.40		3'213'699.50			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'467'704.82		6'511'527.20			
9141	Ouvrages génie civil	3'503'947.52		3'098'783.40			
9141.16	Préavis n° 03/11 CHF 413'000 - Création d'un parking communal			13'290.00			
9141.20	Préavis 02/14 CHF 246'500 - Installation feux prioritaires pour transports publics	14'940.00		19'920.00			
9141.22	Préavis 13/14 CHF 2'355'000 Construction d'une déchetterie	646'280.00		673'240.00			
9141.24	Préavis 08/16 CHF 607'600 Réfection route de Genève RC 2-B-P	183'960.00		191'380.00			
9141.25	Préavis 07/17 CHF 1'416'000 Aménagement parc central et réfection surfaces sportives	1'399'938.00		1'453'800.00			
9141.26	Préavis 09/17 CHF 382'000 Réfection route Coppet - Commugny RC 6-C-S	83'099.00		93'490.00			
9141.27	Préavis 05/18 CHF 325'000 Réaménagement carrefour rte de l'Eglise - Ch. du Martinet	329'094.80		329'094.80			
9141.28	Préavis 06/19 CHF 506'200 réfection RC 6-C-S	234'511.75		234'511.75			
9141.29	Préavis 01/20 CHF 653'000 Réaménagement carrefour RC 2-B-P	612'123.97		27'071.15			
9141.30	Préavis 01/18 CHF 127'000 Raccordement du Centre Sportif au chauffage à distance			62'985.70			
9143	Bâtiments & constructions	2'739'126.40		2'883'668.60			
9143.00	Immeubles et terrains amortis	1.00		1.00			
9143.01	Terrain - Bois de la Mette	20'000.00		20'000.00			
9143.07	Préavis 06/15 CHF 545'000 - Rénovation appartements Centre scolaire	334'140.00		348'070.00			
9143.08	Préavis 07/15 CHF 72'000 - Rénovation intérieure Centre scolaire	44'720.00		46'660.00			
9143.09	Préavis 03/16 CHF xxx'000 - Rénovation bâtiment de la Laiterie	161'640.00		168'120.00			
9143.10	Préavis 03/19 CHF 45'200 Remplacement du chauffage Laiterie	21'258.00		22'440.00			
9143.11	Préavis 03/20 CHF 53'150 - réfection du sol de la salle communale	57'322.60		57'322.60			
9143.12	Préavis 10/21 CHF 56'930.80 Remplacement des portes d'entrée du SAC	56'930.80					
9143.47	Préavis 12/09 CHF 3'321'321 Construction du SAC	1'501'454.00		1'627'425.00			
9143.50	Préavis 07/11 CHF 1'033'333 - Transformation intérieure de la Maison de Commune	541'660.00		593'630.00			
9144	Installations S.I.	199'130.90		392'261.35			
9144.09	Préavis 01/17 CHF 455'000.- Mise en conformité des collecteurs de la "Source Marie"	199'130.90		392'261.35			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9146	Mobilier, machines	25'500.00		30'600.00			
9146.04	Préavis 02/17 CHF 57'900 Tracteur pour la voirie	25'500.00		30'600.00			
9149	Autres biens			106'213.85			
9149.01	Préavis 03/2017 CHF 75'500 Etude hydrologique et hydraulique Greny			106'213.85			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	8'500.00		38'500.00			
9152	Prêts et capitaux de dotation	8'500.00		38'500.00			
9152.08	Régie des Eglises			30'000.00			
9152.09	Association Eco-Terre SA	8'500.00		8'500.00			
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	110'475.95		66'275.95			
9162	Associations de communes	66'275.95		66'275.95			
9162.01	Prêt AJET	66'275.95		66'275.95			
9165	Subventions et participations à amortir	44'200.00					
9165.02	Préavis 01/21 CHF 55'000 Soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie Covid-19	44'200.00					
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	100'923.60		63'151.75			
9170	Autres dépenses à amortir	100'923.60		63'151.75			
9170.02	Préavis No 04/2015 CHF 42'422 Assainissement de stand de tir	20'470.00		21'360.00			
9170.03	Préavis 10/19 CHF 101'000 Révision PGA + réglmnt communal sur PGA et police des constructions	80'453.60		41'791.75			
92	PASSIF		16'091'323.95		18'208'034.87		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		624'273.77		637'640.22		
9200	Créanciers		621'081.84		631'609.49		
9200.02	Créanciers BDI		621'081.82		629'314.97		
9200.14	Créanciers T.V.A.		.02		2'294.52		
9204	Participations et subventions à verser		1'298.82		3'292.83		
9204.02	Compensation RFFA		1'298.82		3'292.83		
9206	Comptes courants créanciers		1'883.05		2'737.90		
9206.02	ORPC - c/c créanciers		1'883.05		2'737.90		
9209	Autres engagements courants		10.06				
9209.05	T.V.A. - impôts dus (Ordures ménagères)		10.06				

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
921	DETTES A COURT TERME				3'000'000.00		
9210	Banques				3'000'000.00		
9210.04	Fond. Institution supplétive LPP (17.08-15.12.2020)				3'000'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		685'719.66		85'666.76		
9259	Passifs transitoires		685'719.66		85'666.76		
9259.00	Passifs transitoires		678'419.66		77'486.76		
9259.01	Dépôt de garantie + arrhes		7'300.00		5'300.00		
9259.02	Loyers encaissés d'avances				2'880.00		
928	FONDS DE RESERVE		2'489'512.00		3'103'878.41		
9280	Fonds rés. recettes affectées		145'743.73		63'663.14		
9280.04	Fonds pour ordures ménagères et déchets		145'743.73		63'663.14		
9282	Fonds de réserve		2'343'768.27		3'040'215.27		
9282.02	Réserve pour projets futurs		1'541'094.85		1'541'094.85		
9282.03	Réserve pour risques financiers				500'000.00		
9282.05	Provision pour risques débiteurs		435'373.00		633'020.00		
9282.06	Réserve pour études transports régionaux		85'139.01		85'139.01		
9282.08	Réserve Epuration (non affectée)		81'461.41		81'461.41		
9282.11	Fonds pour les loisirs et activités récréatives		74'000.00		74'000.00		
9282.12	Fonds pour le cimetière		37'500.00		37'500.00		
9282.13	Fonds pour plantation arbres		14'200.00		13'000.00		
9282.14	Fonds pour personnes âgées dans le besoin		75'000.00		75'000.00		
929	CAPITAL		12'291'818.52		11'380'849.48		
9290	Capital		12'291'818.52		11'380'849.48		
9290.00	Capital		12'291'818.52		11'380'849.48		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	16'091'323.95	16'091'323.95	18'208'034.87	18'208'034.87		
	<i>Excédent</i>						



Rapport de la Commission de Gestion sur les comptes 2021

Préavis 05/2022

Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour établir le rapport de gestion de l'année 2021, la Commission de Gestion (ci-après nommée « COGE »), s'est réunie à 11 reprises, et les points qui l'ont principalement occupée sont les suivants :

- Chapitre 1 : introduction
- Chapitre 2 : les comptes
- Chapitre 3 : la gestion des affaires
- Chapitre 4 : le patrimoine communal
- Chapitre 5 : les recommandations
- Chapitre 6 : conclusion

Ainsi que les tâches qui incombent à la COGE selon art. communal 50, 51 et 52 et annexe III.

1. Introduction

La COGE estime que le budget communal a été bien géré durant l'année 2021.

Pour rappel, la COGE a également le rôle de relever les divers points à améliorer dans l'administration communale et dans la gestion des affaires par la Municipalité.

2. Remarques sur les comptes 2021

2.1 Situation financière générale de la commune

Le résultat financier 2021 présente un bénéfice de CHF 910'969 en lieu et place d'un déficit annoncé de CHF 1'583'000, ceci essentiellement dû aux recettes sur les gains immobiliers et droits de mutation, sans oublier une augmentation significative des recettes de l'impôt sur les revenus et la fortune.

Malgré tout, une augmentation des charges est à constater, notamment une nouvelle fois due à la facture sociale. Concernant les autres positions du livre des comptes, notons que les coûts sont maîtrisés.

La COGE a pu procéder à divers pointages des pièces comptables et n'a pas constaté d'anomalie. La COGE regrette toutefois de ne pouvoir disposer d'un moyen électronique autonome afin de procéder à ces contrôles, comme cela a pu être le cas avec le logiciel Crésus, remplacé depuis par un autre logiciel.

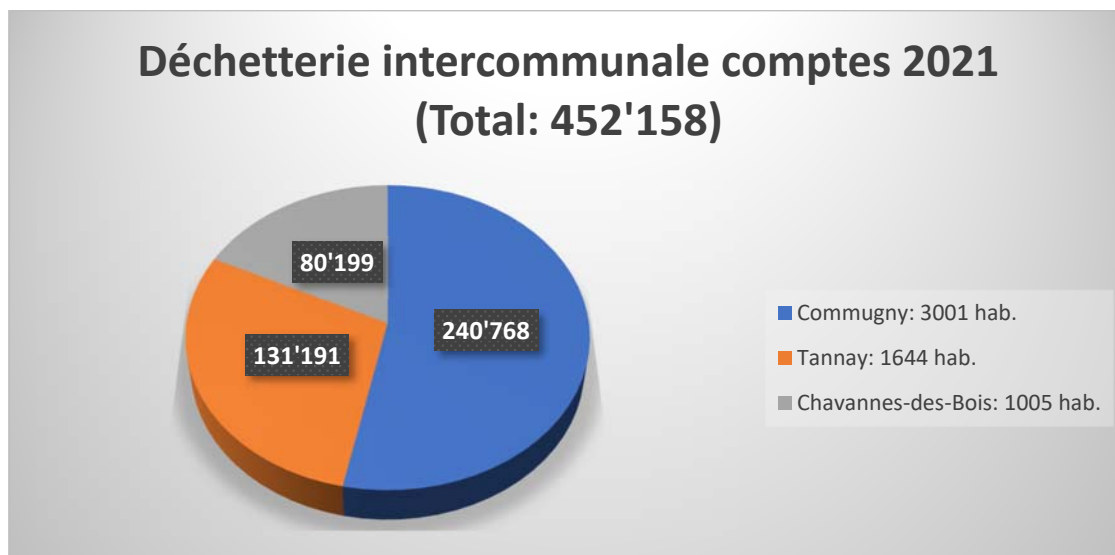
Nous constatons que la provision pour risque financier est maintenant dissoute (500Kfr en 2020 et 500Kfr en 2021).

2.2 Déchetterie

La COGE a reçu préalablement les comptes de la déchetterie intercommunale et a pu poser ses questions à la municipale en charge Madame Agnès Ansermet ainsi qu'à la boursière communale Madame Natacha Riccio lors de la séance plénière du 2 mai 2022 avec la municipalité. La COGE remercie la municipale en charge, la boursière ainsi que la municipalité d'avoir répondu aux questions et pour leur collaboration.

Sur la base de l'examen des comptes 2021, du budget 2021 et de la vérification des justificatifs comptables et divers pointages, nous constatons que la comptabilité et les comptes sont tenus avec soin et en conformité avec les normes applicables.

Ci-dessous, la répartition des coûts ainsi que le nombre d'habitants par commune au 01.01.2021 qui déterminent la clé de répartition des coûts entre les communes partenaires.



3. Remarques générales sur la gestion des affaires

3.1 Administration

La COGE n'a pas eu de commentaire particulier sur le rapport de gestion et a félicité la municipalité pour le travail accompli et conforme à la réglementation en vigueur. A noter que le rapport essaie de diviser les activités entre l'ancienne municipalité et la nouvelle.

3.2 Pot Commun

La COGE a pris connaissance du rapport de la Commission de Gestion de la commune de Founex (commune boursière du pot commun). Les montants alloués sont globalement conformes. Selon la convention, le pot commun est destiné à soutenir les associations sportives, culturelles et institutionnelles de Terre Sainte. Nous avons été étonnés de voir un montant de CHF20'000.- alloué au quotidien de La Côte, qui à notre sens ne fait pas partie du but premier du pot commun comme indiqué dans la convention. Bien que La Côte mérite peut-être un soutien vu les difficultés traversées (COVID), la COGE est d'avis de ne plus allouer de montant à de telles institutions via le pot commun, mais via un poste défini dans les comptes de la commune. Bien que ce don va permettre à un nombre restreint d'associations bénéficiaires ou non du pot commun de promouvoir ses activités par le biais de publicité dans le quotidien, il est à notre sens du ressort de ces mêmes associations de décider de faire de la publicité ou non via leurs propres budgets.

3.3 Nyon Région

La municipalité a entrepris les démarches afin de se séparer des actions Télé Dôle. Un aboutissement devrait avoir lieu en 2022. Pour rappel, dès remise officielle des actions, notre commune sera officiellement désengagée financièrement de manière obligatoire, en revanche, un financement volontaire est toujours possible sur décision du conseil communal.

3.4 ARSCO SA

La COGE a assisté à la séance de présentation des comptes de ARSCO SA pour l'exercice 2021. Cette rencontre a eu lieu dans les locaux de l'école Necker à Coppet le 3 mai 2022.

Le président ARSCO SA nous informe que les documents seront communiqués aux communes.

Bâtiments

Le budget a été dans son ensemble respecté.

A noter que, les emprunts actuellement basés sur des taux bas sont stables, mais des échéances sont à prévoir et la montée des taux risque d'impacter les budgets futurs.

Le délégué de Crans demande des informations concernant le respect des budgets (ils sont actionnaires à 12%) car ils n'ont reçu aucune information dernièrement concernant les dépenses. La réponse est que ARSCO respecte absolument les budgets depuis son existence (35 ans). D'autres délégués ont également fait la remarque concernant le manque de transparence d'ARSCO.

Un plan d'investissement vision 2040 est en cours d'élaboration concernant les besoins en infrastructures et équipements. Le problème est, selon certains délégués, que la situation avec ARSCO ressemble à un chèque en blanc, car un manque d'informations est ressenti de toute part. ARSCO est ouverte aux idées, et comprend que la transparence est nécessaire au niveau de la communication, mais rappelle que c'est l'APEJ qui mandate ARSCO pour les travaux.

Piscine – Patinoire

Le permis de construire a été reçu en 2021 et les subventions sont plus importantes qu'initialement prévues. Il est prévu un financement de CHF 14,4 millions pour un projet de CHF 22 millions. Le coût final par habitant restera, dans tous les cas, inchangé malgré une hausse des prix des travaux. Le début des travaux est prévu pour l'été 2022.

Les informations sur les activités d'ARSCO sont accessibles via internet : ARSCO.CH, via Facebook, via des lettres d'informations et via le rapport d'activités.

Concernant le thème de la prise de décisions, et même si nous ne doutons pas de la bonne volonté des personnes concernées, la COGE estime qu'il y a conflit d'intérêts dans le système de gouvernance ARSCO/APEJ. Voici nos constatations:

- a) Vu le concept de collégialité de nos municipalités, il est difficilement concevable qu'un membre d'une municipalité "x" du CODIR puisse exprimer son désaccord envers son collègue de la même municipalité "x" qui est lui-même membre du conseil d'administration ARSCO SA.
- b) Il ne devrait pas être possible de siéger simultanément au CODIR APEJ et au conseil d'administration ARSCO SA (conflit d'intérêts entre décideurs et exécutants). Les chiffres : 5 membres sur 9 du CODIR sont actuellement

également membres du conseil d'administration ARSCO SA, qui est lui composé de 10 membres.

- c) Et plus spécifiquement, concernant le thème des nouvelles salles de sport sur le site du Chaussey, nous avons constaté un manque de clarté sur le déroulement et le financement du projet. La preuve en est les multiples questions qui ont été posées par différentes instances jusqu'ici. La COGE ne peut toutefois se prononcer sur des projets futurs, mais indique à titre informatif et non-exhaustif que les coûts 2021 pour une salle de sport (selon rapport cantonal) se situe entre CHF 3 Mio (salle simple) et maximum CHF 5 Mio (salle + annexes + aires extérieures) (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/Statistiques_scolaires.pdf).

3.5 Les contrats de prestations

La COGE a effectué une revue des contrats liants la commune avec des prestataires de services. Cette revue, non-exhaustive, a révélé les points suivants :

- Plusieurs engagements financiers sont basés sur des offres sans la présence d'un contrat-cadre qui définit les devoirs et les obligations des deux parties, comme :
 - ✓ Les prestations fournies par le prestataire
 - ✓ La durée du contrat
 - ✓ Le type de reconduction et les délais
 - ✓ Les conditions d'annulations
 - ✓ etc.
- De nombreux contrats ont été établis il y a plusieurs années et n'ont jamais été renouvelés. Cela pose la question de la pertinence du contrat tant en termes de prestations fournies que du prix juste des prestations.
- Dans plusieurs cas, il n'est pas possible de savoir qui au sein de l'administration a signé les contrats, les signatures n'étant accompagnées ni du nom, ni de la position de la personne ayant signé. Ceci pose clairement le problème de l'identification du signataire du contrat.
- Dans certains cas, peut se poser la question de l'actualité et de la nécessité d'un contrat signé il y a plusieurs années (exemple : contrat annuel de déneigement pour la commune de Commugny).

La COGE recommande de mettre en place, de documenter et de faire appliquer une procédure de gestion des fournisseurs et des contrats avec pour objectif de revoir les contrats régulièrement (fréquence à préciser), de s'assurer du prix juste payé pour les prestations reçues, et de voir dans quelles mesures des synergies sont possibles pour des prestations similaires.

4. Patrimoine communal

4.1 Visite du patrimoine

En date du 11 avril 2022, la COGE ainsi que quelques membres du conseil ont assisté à la visite du patrimoine pilotée par notre Municipale Mme. Floriane Decurnex Gonzalez, M. Christian Lowe, notre syndic M. Xavier Wohlschlag, le technicien communal M. Christian Borer et M. Claudio Mendicino.

Bâtiments scolaires

- a) Fuite sur la conduite de chauffage salle de gym réparée en urgence
- b) Visite du réaménagement du local pompiers et du parking
- c) Visite du garage et locaux des véhicules d'entretien de la commune
- d) Constatation de dégâts d'isolation sur les façades bâtiments annexes/vestiaires
- e) Réaffectation de l'ancienne salle de musique en tant que local de pause pour les employés de la voirie en lieu et place du local au sous-sol

Autres bâtiments

- f) Visite du local ex-congélateur. La municipalité constate une forte réduction d'humidité. Cependant, une visite d'un membre de la Commission de Gestion dans l'appartement du 1er étage montre que des traces importantes d'humidité persistent. Cet appartement a fait l'objet d'une rénovation complète il y a quelques années seulement (5 ou 6 à notre connaissance), il nous semble important de réparer ces traces d'humidités pour maintenir la valeur du logement. Un assainissement du local congélateur est envisagé ainsi qu'une décision par rapport à sa réaffectation.
- g) Bâtiment laiterie : pour le moment le bâtiment est relativement en bon état, mais le toit montre des signes de faiblesses (sous surveillance).
- h) Concernant les contrats de location, volonté exprimée par la municipalité d'uniformiser au fur et à mesure les contrats selon le contrat bail type (il existe par exemples encore des contrats sans état des lieux...)
- i) Concernant la transition énergétique, la chaudière principale est encore en vie mais pour combien de temps ? La municipalité entend s'orienter clairement vers la transition énergétique, mais de manière coordonnée (pompe à chaleur, géothermie, panneaux photovoltaïques, isolation, etc.)
- j) Bornalet Sud ! La volonté de la municipalité est de garder cette surface en tant que zone d'utilité publique et qu'elle ne soit pas reclassée en zone agricole.

4.2 Postulat éclairage public (31 octobre 2012)

La COGE constate que la transition vers l'éclairage public LED se fait au fur et à mesure de la fin de vie des anciens éclairages à vapeur de sodium. Pour rappel historique, le postulat avait été déposé en octobre 2012 et fermé en mars 2021.

4.3 Inventaire machines et véhicules

La COGE dispose maintenant de l'inventaire parc des machines qui est à la disposition des conseillers.

5. Recommandations

5.1 Recommandations des années précédentes

Préambule : afin d'assurer un meilleur suivi des recommandations, nous avons mis en place une numérotation par année. Par mesure de simplification, les anciennes recommandations sont datées en format 2020. En italiques, les recommandations, et en police normale, les commentaires.

- 2020.1** *Ligne directrice pour Commugny : la Municipalité devrait actualiser la vision du plan de développement, et fournir une "Roadmap", qui permettrait aux Commissions d'anticiper les différents chantiers et donc les futurs préavis.* Les commissions sont actuellement convoquées en temps opportun. Pour la roadmap, voir annexe n° 4 du budget 2022 selon préavis 08/2021. Ce point est dorénavant réglé et la COGE recommande de supprimer ce point des recommandations.
- 2020.2** *Déchetterie : problème concernant la fixation de l'état de la population. La COGE recommande de clore les comptes déchetterie 2021 avec état de la population au 01.01.2021, selon la convention entre les trois communes.* Ce point est dorénavant réglé et la COGE recommande de supprimer ce point des recommandations.
- 2020.3** *Communication ! Délais « Municipalité – Commissions » : suite au renvoi d'une demande de préavis à une/des Commission/s, la Municipalité devrait convoquer la/les Commission/s désignée/s, afin de donner les explications nécessaires et de convenir d'un délai raisonnable pour la remise de son/leur rapport.* Ce point devrait être résolu via la modification du règlement du CC. La COGE recommande de laisser ce point en attente jusqu'à acceptation du règlement.
- 2020.4** *De disposer d'un inventaire du parc matériel appartenant à la commune (date d'achat, prix, période d'amortissement).* L'inventaire est dressé et le document est disponible sur demande pour les conseillers qui le désirent. La COGE recommande de supprimer ce point des recommandations.
- 2020.5** *De tout mettre en œuvre afin que les actions Télé-Dôle soient remises à Nyon Région, tel que demandé par le Conseil Communal. Au besoin, passer par les instances supérieures.* Ce point est encore en cours (voir chapitre 3.3). La COGE recommande de conserver ce point dans les anciennes recommandations jusqu'à résolution complète.
- 2020.6** *Instauration d'une grille salariale pour les employés de la commune.* Ce point est en cours de traitement et devrait être finalisé fin 2022. La COGE recommande de conserver ce point dans les anciennes recommandations jusqu'à résolution complète.

- 2020.7** *Pour une meilleure efficience, cahier des charges pour chaque collaborateur/collaboratrice de la Commune, pour une meilleure efficience.* La mise en place de cahiers des charges est en cours et devrait être finalisée cette année encore. La COGE recommande de conserver ce point dans les anciennes recommandations jusqu'à résolution complète.
- 2020.8** *Pot Commun : les frais de fonctionnement de la patinoire de Coppet (amortissements, entretien, salaires) ne devraient pas être intégrés au Pot Commun. En tant qu'infrastructure, un poste spécifique « Patinoire » devrait être créé au budget (transparence des coûts).* Les subventions pour la Patinoire de Coppet sortira du pot commun une fois que la Piscine Patinoire sera ouverte. Vu que ce point n'apporte pas de plus-value et qu'une adaptation n'est pas envisagée, la COGE recommande de supprimer ce point des recommandations.
- 2020.9** *Une unification et mise aux normes des baux et loyers régulièrement est en cours en fonction des rotations des locataires.* Les loyers sont soumis aux règles du droit en vigueur. Les loyers sont réajustés en fonction du marché avec la marge de manœuvre disponible selon la loi. Le cadre légal doit être respecté. La commune est membre de la CVI. Par ailleurs, la topologie des 10 logements ne permettrait pas une unification au sens strict du terme. La COGE note que cette recommandation est en cours de traitement mais recommande de conserver cette recommandation afin de checker de manière régulière l'avancement des mises en conformité des baux.

5.2 Nouvelles recommandations

- 2021.1** *La commission recommande qu'à chaque conseil communal le suivi des préavis (ouvert, renvoi, déposé, en commission, clôturé, voir préavis à venir) soit communiqué aux conseillers. Cela a été fait auparavant, mais de manière épisodique. Cela permettra de visualiser de manière structurée les projets en cours. La visibilité sur les préavis en cours a été présentée lors de la séance du 18/05/22 et répond à 100% à cette attente. La COGE recommande que ce document soit régulièrement mis à jour et qu'il soit présenté à chaque séance du conseil communal. Ce document devrait idéalement être mis à la disposition du bureau du conseil communal afin que ce dernier puisse s'y référer le cas échéant. Réponse de la municipalité: le document est devenu un document de travail pour la Municipalité et sera à la disposition du Bureau du Conseil. La COGE recommande de laisser ce point ouvert et de le clôturer au prochain rapport sur l'année 2022.*
- 2021.2** *La commission recommande la mise en place d'une stratégie et d'une structure permettant l'actualisation régulière des contrats de prestation. Nous recommandons d'accompagner chaque signature avec le nom et la position du signataire.*

6. Conclusion

En conclusion, la COGE salue le travail accompli par l'exécutif durant cette année 2021. Elle demande la prise en compte effective des recommandations des années précédentes ainsi que les nouvelles.

Pour l'heure, la COGE, à l'unanimité, recommande au Conseil communal de Commugny d'accepter les comptes 2021 et de donner décharge à la Municipalité, à la Boursière et à la COGE.

Elle recommande également d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité.

La Commission de gestion :

Commugny, le 13 juin 2022

Peter MacAvock (Président)

Serge Vazquez (Vice-président)

Thibault Claris

Ernesto Stahl

Norbert Kaltenrieder